

la gauche

Belgie - Belgique
P.B.
1/9352
Bureau de dépôt Bruxelles 7

PRIX: 1,50 EURO
51^E ANNEE • FEVRIER 2007

#29

Comprendre le monde pour le changer

Constitution européenne: C'est toujours :

NON

éd. resp. David Dessers, Rue Plantin 20, 1070 Bruxelles

STIB-SNCB:
Privatisations sans frontières





La situation intolérable dans laquelle est plongée l'écrasante majorité de l'humanité ne constitue en rien une fatalité. Les alternatives non seulement existent, mais sont simples et réalisables. Si elles ne sont pas mises en place, c'est tout simplement parce qu'elles vont généralement à l'encontre des intérêts du capital financier international. Mais avant de proposer quoi que ce soit comme alternative ou de réfléchir sur la stratégie à adopter pour imposer leur mise en place, il reste à se poser une question fondamentale: que voulons-nous exactement ? Quel objectif devons-nous poursuivre lorsqu'on parle d'Alternative avec un grand "A" ? PAR OLIVIER BONFOND

Vers une ALTERNATIVE ANTICAPITALISTE (#2)

L'objectif: les droits humains fondamentaux

En 1948, les Etats membres de l'ONU adoptaient la Déclaration universelle des droits humains. Même si cette Déclaration universelle peut être critiquable sous certains aspects, elle pourrait faire l'objet d'un large consensus mondial, pour l'ensemble des organisations du Nord et du Sud qui luttent pour cet "Autre monde possible".

Lorsque l'on se fixe comme Objectif la garantie universelle des droits humains, il est important de connaître les déficits qu'il s'agit de combler. Ces derniers sont tout simplement énormes. A l'heure actuelle, un être humain sur deux vit avec moins de deux dollars par jour; un sur trois n'a pas accès à l'électricité; un sur cinq n'a pas accès à l'eau potable; un sur six est analphabète, etc. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Pire, non seulement la situation est très mauvaise, mais elle se dégrade d'années en années⁽¹⁾ et met, notamment du point de vue écologique, l'avenir de l'humanité toute entière en danger.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) - une alternative qui n'en est pas une

En 2000, les États membres l'ONU, notamment suite à une forte pression des mouvements sociaux, se sont engagés à réaliser, d'ici 2015 huit grands objectifs: 1) Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim; 2) Assurer l'éducation primaire pour tous; 3) Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4) Réduire le taux de mortalité infantile de 2/3; 5) Réduire le taux de mortalité maternelle de 3/4; 6) Stopper la propagation du sida, du paludisme et d'autres grandes maladies; 7) Assurer un environnement durable; 8) Mettre en place un partenariat mondial pour le développement⁽²⁾.

On pourrait faire beaucoup de remarques quant à ces OMD. Disons simplement que, primo, on ne parle plus ici d'éradiquer la pauvreté -ce qui était le cas il y a encore quelques années dans les discours dominants- mais de la réduire. Cela ne signifie pas moins qu'on se fixe, et cela au niveau mondial, d'avancer vers un monde où certains êtres humains seraient plus égaux que d'autres. Secundo, réduire de moitié l'extrême pauvreté signifie réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec moins de 1\$ par jour.

Il faut également rappeler avec force que, en dehors du fait que l'aspect financier ne peut être le seul élément qui détermine le bien être d'un individu ou d'une collectivité, quel que soit l'endroit de la planète où l'on se trouve, 2 \$ par jour ne permettent pas de satisfaire l'ensemble de ses droits humains fondamentaux.

Tertio, l'objectif n°7 reste totalement dans le domaine des bonnes intentions sans fixer aucun résultat concret à atteindre. Le problème écologique ne représente-t-il pas pourtant un des défis majeurs du XXI^e siècle ?

Cuarto, et cet argument suffit à arrêter la critique, ces OMD ne seront jamais atteints. Ils resteront, comme toutes les précédentes, des promesses. Un extrait du rapport 2005 est éloquent: "La projection pour 2015 lance un avertissement sans équivoque. Pour parler franchement, le monde se dirige vers une catastrophe annoncée au niveau du développement humain, dont les coûts se compteront en décès évitables, en enfants non scolarisés et en occasions perdues de réduire la pauvreté". No comment.

Une Alternative anticapitaliste

En développant quelque peu ce genre de soi-disant alternatives, proposées par les "puissants" et trop souvent "suivies" par de nombreuses organisations, l'idée n'était pas seulement de montrer la faiblesse de ces propositions, mais aussi et surtout de mettre en évidence qu'il reste impossible d'humaniser ou de civiliser le capitalisme. Le capitalisme est incapable de résoudre les grands problèmes planétaires. Au contraire, celui-ci implique la reproduction de la pauvreté, l'aggravation des inégalités et la destruction de l'environnement. La suppression des inégalités, la fin des offensives impérialistes, l'annulation de la dette du Tiers Monde ou encore la régularisation des sans-papiers ne pourront s'envisager que dans le cadre d'une remise en cause profonde du système capitaliste. Soulignons à cet instant qu'au Venezuela, les améliorations significatives en matière de la santé et de l'éducation, sont justement le résultat d'une certaine rupture avec le système capitaliste.

Dans le cadre d'une réflexion globale sur les alternatives, la radicalité⁽³⁾, à savoir le choix de s'attaquer prioritairement à la cause des problèmes (le capitalisme) plutôt qu'à leurs conséquences, est une nécessité absolue. Oublier cela constituerait une erreur intellectuelle fondamentale. Il s'agit donc ni plus ni moins de réinventer le socialisme du XXI^e siècle. To be continued ... ■

(1) "Aujourd'hui, un habitant de la Zambie a moins de chances d'atteindre l'âge de 30 ans qu'un Anglais né en 1840, et ce fossé se creuse encore." (PNUD 2005)

(2) Pour plus d'infos: www.un.org/french/millenniumgoals/

(3) Du latin "radix", "racine".

En 2005, les populations du Pays Bas et de la France ont torpillé la constitution européenne lors de deux referendums. C'était une grande victoire pour la gauche non seulement dans ces deux pays, mais aussi pour la gauche ailleurs en Europe, et partout où existe une résistance contre l'Europe du marché.

Malgré le consensus quasi total parmi les élites politiques, médiatiques et économiques pro-constitution européenne, la majorité de la population avait compris que l'Europe actuelle était synonyme de modération salariale, de privatisations, de manque de démocratie... La constitution européenne était une tentative de légitimer ce projet néo-libéral, en essayant de rendre les institutions européennes "plus efficaces" (lire: plus efficaces dans la compétition sur le marché mondial, plus efficaces dans la contre-réforme néo-libérale sur le marché intérieur).

La victoire du "non" était un uppercut pour les partisans de cette Europe. La démocratie n'est pas leur première

décrétée. Au lieu de lancer un grand débat social sur l'avenir de l'Europe, cette "réflexion" s'est effectuée dans les coulisses des institutions et des capitales européennes. Deux options se présentent alors: un groupe de "sages" sous la direction de l'ancien Premier ministre italien Amato. Jean-Luc Dehaene en faisait partie. Ils proposent d'amender le traité existant pour le faire "avaler" plus facilement aux populations. Un deuxième groupe de pays plaide pour la ratification du traité constitutionnel (dans des pays comme la Belgique, il y a eu une ratification sans referendum). Guy Verhofstadt fait partie de ce groupe. C'était lors de "son" sommet à Laeken à 2001 que le projet pour une constitution européenne a été lancé. Déjà à l'époque, il se heurtait à Bruxelles à plus de 100.000 manifestants contre l'Europe libérale.

Sans la France, la proposition actuelle d'une constitution européenne ne pourra pas réussir. L'autre option, une partie des pays "clés" qui continuent sans les autres (une Union européenne à deux vitesses) a surtout comme but de garder la pression sur les pays "résistants". La Présidente actuelle de

TCE : bis repetita...

besogne. On a déjà eu l'occasion de le constater dans le passé. En octobre 2001, les Irlandais avaient voté contre le traité de Nice. Après une offensive politique et médiatique, un deuxième referendum a eu lieu et le traité a finalement été adopté. Cette fois-ci de nouveau, peu de respect est montré aux résultats des referendums. Les bonnes leçons n'ont pas été prises pour une Europe non militariste, plus sociale et plus démocratique. Après avoir perdu ces deux referendums, l'Union européenne a tout simplement continué sur la même voie: des militaires européens ont été envoyés, un budget a été voté, l'élargissement continue, la libéralisation des marchés (la poste, les chemins de fer, etc.) se renforce ainsi que la collaboration policière pour empêcher les immigrants d'arriver sur la terre européenne.

Après les référendums, une période de "réflexion" a été

l'Union européenne, Angela Merkel, la chancelière allemande, est partisane d'une constitution version light, en soulignant surtout l'importance de l'efficacité des institutions européennes.

Malgré le fait qu'il y ait des élections présidentielles en France, et donc avec peu de chances d'avancer dans les mois qui viennent, Merkel continue ses tentatives d'aboutir à une espèce de mini traité qui prévoit la réforme des institutions pour qu'elles puissent fonctionner plus "efficacement". Pas question de les faire fonctionner plus démocratiquement ou de mener une politique sociale. Pour nous, c'est inacceptable! Des institutions "plus efficaces" servent seulement à mieux pouvoir réaliser l'ordre du jour néo-libérale (libéraliser, privatiser, dérégler). Il y a d'autres moyens d'unifier l'Europe. Au lieu de nous donner la version Verhofstadt des Etats-Unis d'Europe, donnez-nous les Etats-Unis socialistes d'Europe! ■

A 34 ans, Katarzyna Bratkowska, enseignante, est membre du groupe féministe hip-hop Dildung, co-organisatrice du groupe féministe Entente du 8 Mars et du regroupement Pro-choice 2006 - qui est en train de constituer l'association Same o Sobie (SOS, "Seules à propos de soi"). Katarzyna Bratkowska est également militante du Comité de soutien et de défense des travailleurs réprimés (Kpiorp). Elle nous parle, ici, du mouvement polonais pour la légalisation de l'avortement.

PROPOS RECUEILLIS PAR JAN MALEWSKI

KATARZYNA BRATKOWSKA

"REGAGNER L'AVORTEMENT"



Des mobilisations en faveur de la légalisation de l'avortement ont réapparu en Pologne. Comment cela est-il arrivé?

Katarzyna Bratkowska:

Les milieux féminins mènent cette lutte depuis des années, mais elle a pris de l'ampleur. En un mois et demi, nous avons mené neuf actions publiques. Le projet d'extrême droite visant à introduire dans la Constitution "la défense de la vie humaine depuis sa conception" a servi d'impulsion directe.

Le 1^{er} octobre, nous avons organisé une action symbolique au centre de Varsovie: allumer des cierges pour les femmes mortes du fait de l'interdiction de l'avortement. Nous lisions les véritables histoires de ces femmes, et terminions ces lettres, par exemple, par: "Je suis morte depuis deux ans. Allumez un cierge pour moi". Plusieurs dizaines de personnes allumaient alors un cierge. Nous voulions montrer qu'il y a des personnes vivantes qui souffrent, que c'est la face cachée des discours sur "la vie conçue". Il y avait pas mal de médias et la TVN 24 a filmé l'action. Mais, le soir, ils ont montré... des cierges allumés pour les non-nés! Voilà le climat régnant autour de l'avortement. Lors des piquets que nous avons faits devant la Diète avec plusieurs centaines de femmes, de nombreuses portant des pancartes "J'ai avorté", les médias n'ont presque rien retenu, bien qu'une actrice très connue soit apparue au risque de sa carrière... Gazeta Wyborcza [le principal quotidien, NDLR] a confiné l'information aux pages locales pour Varsovie, comme si l'inter-

diction de l'avortement concernait les seules Varsoviennes...

L'activité que nous menons se donne pour but d'atteindre l'opinion afin de briser l'actuelle censure et d'ouvrir le débat public. C'est une activité complémentaire à celle de la Fédération pour les femmes et le planning familial, qui réalise fort bien le travail d'information et de soutien aux femmes depuis des années.

L'avortement avait été légalisé, en Pologne, après la montée révolutionnaire de 1956. Qui a provoqué son interdiction et quelle est la situation légale actuelle?

K.B.: L'interdiction de l'avortement, en 1993, fut une conséquence naturelle de la résolution de Solidarité, adoptée en 1990 malgré l'opposition de la majorité des militantes syndicales... La commission nationale des femmes du syndicat Solidarité a critiqué le projet et la répression fut immédiate: la présidente de la commission a été obligée de se démettre, sa remplaçante fut licenciée.

La loi actuelle n'autorise l'avortement que dans trois cas: lorsque la grossesse met en danger la santé ou la vie de la mère, lorsqu'elle est issue du viol ou de l'inceste et lorsqu'on a constaté des malformations irrémédiables de l'embryon. En pratique, du fait du climat idéologique régnant, les médecins ne veulent pas rédiger de diagnostics signifiant que l'avortement doit être réalisé. Les hôpitaux publics n'ont pas l'obligation de permettre à la femme l'accès à un avortement et chaque médecin peut le refuser au nom de ladite "clause de conscience". Souvent, ce n'est que pour réaliser ensuite l'intervention dans son cabinet privé, pour 4.000 zlotys [le double du

salaire moyen mensuel], ce qui n'est accessible qu'aux 20 % de femmes les plus aisées.

Seul le médecin et les personnes qui aident la femme à avorter sont poursuivis, la femme elle-même ne pouvant être condamnée pour l'avortement. Mais sa santé est menacée et elle est punie matériellement, sans parler de la stigmatisation qu'implique la qualification d'assassin !

Quels organisations politiques ou mouvements sociaux soutiennent votre lutte?

K.B.: Le syndicat Aoit 80 nous apporte un véritable soutien. Nous bénéficions de leur local à Varsovie, de leur aide financière, de leur temps et de leurs forces. Ce sont surtout des syndicalistes mineurs de fond qui viennent de Silésie pour la majorité de nos actions, nous aident à coller les affiches, à réaliser les pancartes... Il serait difficile d'imaginer notre activité sans leur aide. En Pologne, il s'agit toujours d'une alliance surprenante, d'une part parce que le féminisme a été, chez nous, assez marqué par le libéralisme et, d'autre part, parce que le syndicat Aoit 80 est un syndicat exceptionnel à plus d'un titre dans la Pologne actuelle.

En revanche, l'Alliance de la gauche démocratique (SLD, membre du Parti socialiste européen), qui avait gagné les élections de 2001, a préféré passer un accord avec l'Eglise, sous la forme: "Nous n'allons pas légaliser l'avortement et, en échange, vous soutiendrez l'accession à l'Union européenne". C'est pourquoi, avec l'hebdomadaire de gauche Trybuna Robotnicza, fondé par le syndicat Aoit 80, nous avons décidé de réaliser notre prochaine action publique. Vingt femmes

vont revendiquer leur avortement et le journal publiera en "une" leurs photos avec un grand titre: "J'ai avorté, je romps le silence".

Qu'attendez-vous de celles et ceux qui ont déjà remporté une victoire sur ce terrain de lutte, comme d'autres pays de l'Union européenne?

K. B.: Nous sommes en train de prépar-

er un appel international adressé au Parlement polonais et à l'opinion publique, dont nous espérons qu'il percera dans les médias polonais... Car il est vital qu'un discours alternatif à celui qui domine aujourd'hui puisse être audible en Pologne. La Pologne est l'un des derniers pays en Europe où les femmes n'ont pas le droit de décider à propos d'elles-mêmes ! Et le fait que nous avons possédé ce droit et que nous l'avons

perdu est utilisé surtout par la droite, qui monte de toutes pièces une image de "l'ennemi", assimilant communisme, féminisme, assassinat des non-nés, stalinisme et hitlérisme. Plus de dix ans d'une telle propagande portent des fruits. Nous recevons des SMS du genre "Maman, pourquoi m'as-tu tué ?"... ■

C'est Clair et Net sur:
www.federa.org.pl/signatures



Le 11 février marquera une date historique dans la vie sociale et politique du Portugal, avec le second référendum national sur la question de l'avortement. Rappelons que le Portugal vit encore sous le régime d'une loi restrictive en la matière. Jusqu'en 1984, l'avortement était même considéré comme un délit criminel et les femmes qui y avaient recours risquaient jusqu'à huit ans de prison. Dix ans après la Révolution des œillets, une petite modification avait cependant été introduite dans le code pénal. Si une femme se faisait avorter à la suite d'un viol, ou dans les cas de malformations ou de maladies sévères du fœtus, voire de danger pour la santé de la mère, cet avortement ne pouvait plus être considéré comme un crime. PAR ALDA SOUSA*

Début d'une PÉRIODE NOUVELLE

A l'époque du dernier référendum sur l'avortement en 1998⁽¹⁾,

l'un des principaux arguments de la droite était que, en dépit du fait que l'avortement était encore considéré comme un délit par la loi, aucune femme n'avait encore été traduite en justice pour cela. Cela n'est plus le cas depuis lors. Des femmes (surtout de milieux populaires), et dans certains cas leurs conjoints et leurs familles aussi, ont été traînées devant les tribunaux, à Maia, Setubal, Aveiro et ailleurs. Dans le procès de Maia, une sage-femme a été emprisonnée; au moins une femme a été condamnée avec sursis. Mais beaucoup de procès sont restés inconnus du public et ne commencent à être commentés que maintenant!

Une mobilisation massive

Aujourd'hui, la question soumise à référendum est exactement la même qu'en 1998: "Acceptez-vous la décriminalisation de l'avortement, lorsqu'il est demandé par la femme et pratiqué dans une clinique autorisée, jusqu'à la dixième semaine de grossesse?" Pourtant, la situation actuelle présente de nombreuses différences avec celle qui prévalait en 1998. D'abord, les Chrétiens-Démocrates sont le seul parti politique à faire clairement campagne pour le NON.

Les Sociaux-Démocrates (PSD - Libéraux) ont donné la liberté de vote à leurs député-e-s et à leurs membres, tandis que le Parti socialiste s'est engagé cette fois-ci dans la campagne pour le OUI, avec la participation de son Premier ministre Socrates et de plusieurs membres du gouvernement. Ensuite, bien que le NON soit parvenu à mobiliser les secteurs conservateurs du pays, et que l'Eglise mène toujours une campagne agressive contre le droit de choisir, plusieurs mouvements pour une maternité désirée se sont développés: ils sont très actifs et auront légalement le droit de prendre part à la campagne.

Un premier regroupement réunit des féministes et quelques catholiques. Un second, qui s'intitule "médecins pour la liberté de choisir", rassemble pour la première fois de nombreux médecins, ainsi que des professionnel-le-s de la santé et des chercheurs-euses. Un troisième s'adresse surtout aux jeunes et, outre des artistes (chanteurs et acteurs des deux sexes), compte sur de jeunes membres du Parti social-démocrate, du PS et du Bloc de Gauche. Un quatrième comprend les principales figures politiques et culturelles, parmi lesquelles plus de cent député-e-s du PSD (libéral), du PS et du Bloc de Gauche. Le Parti communiste a décidé de créer ses propres mouvements, qui ne se mélangent pas aux

autres forces... Enfin, 17 député-e-s portugais au Parlement européen sur 24 ont appelé à voter OUI.

En plus de tout cela, le Bloc de Gauche mène sa propre campagne en tant que parti, avec des rassemblements dans tout le pays, la diffusion de centaines de milliers de flyers et un effort pour multiplier les contacts avec la population, avec un axe central, les procès: mettre fin à l'humiliation des femmes! En fait, c'est le seul point sur lequel les partisans du NON sont incapables de répondre: comment mettre fin aux procès tout en conservant la loi actuelle? Nous menons aujourd'hui notre campagne la plus difficile depuis la création du Bloc. L'enjeu est considérable. La victoire du NON signifierait un retour au Moyen Age. A l'inverse, la victoire du OUI ne traduirait pas seulement une grande victoire pour les droits des femmes, mais aussi une première victoire pour le camp des travailleurs, femmes et hommes, après tant d'années de défaites. Cela pourrait marquer le début d'une période nouvelle, plus ouverte, pour les salarié-e-s et la gauche. ■

* Extraits de l'article paru dans Solidarités, n° 101, 24/01/04.

Traduction: Solidarités. Alda Sousa est membre de la direction nationale du Bloc de Gauche.

(1) 50,07% pour le NON; 48,28% pour le OUI; avec un taux d'abstention record de 31,9%.

Régulièrement évoquée depuis une dizaine d'années dans les documents de l'Union européenne, la taxe sur le carbone n'a pas pu être concrétisée jusqu'à présent. Mais la pression en sa faveur augmente : le rapport Stern sur l'impact économique du changement climatique y attache une grande importance, le pacte écologique de Nicolas Hulot en fait le levier privilégié de la lutte pour le sauvetage du climat et, chez nous, le Bureau du Plan a étudié les niveaux de taxation à adopter pour atteindre différents niveaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre⁽¹⁾. Analyse d'une proposition d'autant plus dangereuse qu'elle se drape dans de nobles intentions vertes. PAR DANIEL TANURO

OUI au sauvetage du CLIMAT NON à la taxe CARBONE

La taxe est présentée comme une nécessité évidente par les associations environnementalistes. Nous partageons avec celles-ci la conviction qu'il y a urgence, et que des mesures radicales doivent être prises pour sauver le climat. Nous nous démarquons de la gauche traditionnelle qui, faute d'alternative de société, accompagne la croissance capitaliste dans sa course à la catastrophe environnementale (dont les travailleurs et les pauvres seront les principales victimes !). Mais nous sommes en désaccord avec la taxe et plaidons pour d'autres solutions. Nous y sommes opposés non seulement pour des raisons sociales, mais aussi pour des raisons politiques et environnementales.

Taxe, quotas et environnement

Commençons par ce dernier aspect. Première remarque: dans la théorie économique, taxes et quotas sont des instruments possibles de lutte contre les pollutions (appelées "externalités" par les économistes). En matière de la lutte contre les changements climatiques, la taxe est présentée comme une alternative aux quotas nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (le système de Kyoto)⁽²⁾. Or, ces deux systèmes ne sont pas équivalents d'un point de vue environnemental. Dans le cas d'une taxe, on fixe au préalable le prix de "l'externalité" (ici le carbone), après quoi la quantité de carbone émise dépend de la décision des acteurs économiques (ils peuvent soit investir pour réduire les émissions, soit payer la taxe): il y a donc une incertitude sur le résultat environnemental final. Dans le cas des quotas, c'est l'inverse: on fixe au préalable la quantité de carbone maximum, après

quoi le prix du carbone dépend de divers facteurs tels que la conjoncture économique, l'efficacité énergétique, etc. La taxe donne donc la priorité à la certitude du résultat économique, tandis que les quotas donnent la priorité à la certitude du résultat écologique. Surtout dans le dossier climatique, il serait prudent d'opter pour la deuxième solution.

Deuxième remarque: la taxe soulève la question - inextricable - de la valorisation de la nature, donc aussi de la vie humaine. En effet, pour que la taxe entraîne une réduction suffisante des émissions, il faut que son niveau soit fixé en fonction du coût total des dégâts du réchauffement. Or, une partie importante de ces dégâts est impossible à quantifier en termes monétaires (la quantification est basée sur la "disponibilité à payer", c'est-à-dire sur une conception utilitariste de la nature: si personne ne veut payer pour sauver telle espèce de papillon, qui "ne sert à rien", celle-ci disparaît). Pour une autre partie des dégâts, celle qui touche les humains, la quantification monétaire débouche sur des résultats inacceptables d'un point de vue éthique: selon la "disponibilité à payer", la vie d'une ouvrière agricole tanzanienne ne vaut pas le centième de celle d'un banquier new-yorkais. On peut certes corriger les chiffres par des considérations éthiques. C'est ce que fait le rapport Stern: il se base (p.156) sur des études qui augmentent les coûts globaux de 33%, voire qui les doublent, pour donner un poids plus significatif aux effets dans le tiers-monde⁽³⁾. Mais il saute aux yeux que cette pondération, si elle donne bonne conscience à certains, ne suffit pas à mettre pauvres et riches sur le

même pied. En fait, ces "correctifs éthiques" ne sont qu'emplâtres sur la jambe de bois de la loi de la valeur, une loi capitaliste qui se révèle ici plus que jamais inadéquate à la mesure des vraies richesses sociales et environnementales.

Une menace sur la Sécu

Voyons maintenant la question sous l'angle politique. Il faut baisser les émissions de 80% d'ici 2050. Cela demande des changements sociaux, structurels, de très grande ampleur. Ces changements doivent être articulés dans un plan d'ensemble et pas laissés à la capacité hypothétique d'orienter le marché par le biais d'une taxe. Et ce plan doit être soutenu par une conscientisation et un engagement de la population. Il est donc d'une importance stratégique qu'il fasse l'objet d'un débat de société démocratique, que les gens se rendent compte qu'il ne s'agit pas d'un nouveau moyen d'accroître l'inégalité sociale. On n'a évidemment aucune garantie que ce débat aura lieu si on opte pour un système de quotas. Mais, si on opte pour un système de taxe, on peut être certain qu'il n'aura pas lieu. Car une fois la taxe établie, le marché s'occupera de tout... à sa manière : sur le dos des travailleurs et des pauvres du monde entier.

Et ceci nous amène évidemment à la question sociale. C'est peu dire que la facture risque d'être douloureuse. Primo, la taxe sera immédiatement répercutée au niveau des prix. Secundo, toutes les propositions émanant d'organismes gouvernementaux considèrent comme évident que la taxe, pour ne pas compromettre la sacro-sainte compétitivité n'est-

ce pas, sera compensée par une baisse des cotisations patronales à la sécurité sociale (les rentrées de la taxe servant à boucher le trou dans la Sécu). Or, il faut être conscient de ce que cela signifie. Selon les simulations du Bureau du Plan, réduire les émissions de 30% en 2020 (rappelons qu'il faut les réduire de 80% d'ici 2050) par le biais d'une taxe avec baisse des cotisations sociales des employeurs impliquerait une hausse de la fiscalité indirecte (la plus injuste des fiscalités) équivalant à 1,6% du PIB; le cadeau aux patrons serait de 8 960 millions d'euros, soit 3,9% de baisse du coût salarial, et la hausse du prix moyen de l'énergie (toutes sources confondues !) à la consommation finale serait de 32,5%. Comme l'écrivait récemment Léon Taniau dans Le Journal du Mardi, "Le monde du travail paiera ainsi: a) la taxe correspondant à ses propres émissions (chauffage, déplacement, etc.); b) la taxe correspondant aux émissions des entreprises (traduite en hausse des prix); c) la déstabilisation de la sécurité sociale". En effet, comme il le fait remarquer: "si la taxe atteint son but l'économie se 'décarbonise', donc les rentrées diminueront... Qui alors bouchera le trou dans la Sécu ?"(4).

Ces trois volets -social, environnemental et politique- sont étroitement imbriqués. Quand les masses découvriront que la

lutte contre le changement climatique sert de prétexte pour les agresser, elles se révolteront contre la taxe CO2 (comme elles se sont révoltés contre les écotaxes). Cette révolte sera légitime, mais elle risque de faire reculer les convergences indispensables entre lutte sociale et lutte environnementale, ainsi qu'entre exploités du Nord et du Sud. Or ces convergences sont stratégiquement décisives, car le changement climatique est un phénomène social mondial. Conséquence de la logique capitaliste de la société, il ne peut être combattu que par un faisceau de changements structurels profonds: des transports en commun gratuits et de qualité, l'interdiction des transports routiers au-dessus d'une certaine distance, un plan public d'isolation des bâtiments, un programme public de développement de l'énergie solaire indépendamment des coûts (les Etats l'ont fait pour le nucléaire !), la mise en cause de la flexibilité du travail qui oblige les gens à utiliser une voiture, etc. Et un transfert massif de technologies propres vers le tiers-monde, dans le respect de la souveraineté de ces pays. Seules des mesures collectives de ce type permettront à chacun de se comporter de façon responsable face au climat. L'argent pour les financer existe: les profits et surprofits de la vente des hydrocarbures représentent annuellement 1 500 milliards d'euros à l'échelle mondiale(5) et

les budgets de la défense se montaient au total à 1 037 milliards de dollars en 2004(6). Selon le rapport Stern, la somme de ces deux chiffres vaut plus de deux fois le coût des mesures à prendre pour maintenir la concentration atmosphérique en gaz carbonique au-dessous du seuil critique de 450ppmv. ■

(1) Sur le rapport Stern, voir notre article "Le rapport Stern, ou la réponse néolibérale au changement climatique". Sur Nicolas Hulot, lire "Nicolas Hulot face au changement climatique : un objectif biaisé, une proposition tronquée". Ces documents sont en ligne sur www.europe-solidaire.org. L'étude du Bureau du Plan (BFP) est consultable sur www.klimaat.be/climat_klimaat/pdfs/FR-Post2012_Horiz20-50.pdf

(2) Certains envisagent de faire coexister taxe et quotas, mais nous n'enrons pas dans cette discussion, qui n'affecte pas le jugement sur la taxe. Nous n'abordons pas non plus la question d'éventuels quotas individuels et échangeables (!) de carbone.

(3) Selon Stern lui-même, sans ces corrections, les catastrophes climatiques dans les pays pauvres passeraient carrément inaperçues aux yeux des économistes, car elles seraient noyées dans la croissance globale !

(4) Journal du Mardi, 16/01/07. L'étude du BFP est basée sur l'hypothèse qu'il n'y a pas d'achat de droits d'émission. Avec achat de droits, la taxe diminuerait, parce que le prix du carbone dans les pays en développement est plus bas que dans les pays développés. Mais si le prix du carbone diminue, l'efficacité de la taxe pour sauver le climat diminue aussi...

(5) JM Chevalier, "Les grandes batailles de l'énergie", Folio actuel.

(6) Chiffre du SIPRI, Stockholm.

On fête cette année le centième anniversaire de la naissance du père de Tintin. La trajectoire idéologique de Georges Remi (1907-1983), alias Hergé, cet homme profondément attaché à la monarchie belge, est connue. Jeune homme, il combinait un catholicisme rigide avec une attitude politique foncièrement réactionnaire; pendant l'occupation allemande, il se berçait d'illusions sur cet ordre nouveau incarné par les nazis; après la guerre, il évolua vers un conservatisme bon teint, mâtiné d'humanisme mais politiquement désabusé. Il continua cependant de fréquenter ses anciens amis d'extrême droite. Les Aventures de Tintin que l'on trouve aujourd'hui sur le marché ne sont cependant pas le simple reflet de la vision du monde véhiculée par le citoyen Hergé. Il en est ainsi de l'œuvre de tout vrai artiste. PAR PIPS PATROONS

LA NOSTALGIE EST TOUJOURS CE QU'ELLE ÉTAIT

HERGÉ

Le fait qu'un produit artistique échappe à l'unidimensionnalité politique de son créateur, et s'adresse à son insu et à travers les multiples niveaux d'interprétations au monde en général, fait peut-être partie de la définition de l'art. Friedrich Engels disait qu'il avait appris beaucoup plus sur la société française de ce défenseur de la grande propriété foncière qu'était Balzac, que de n'importe quel manuel d'économie politique. Par ses

contradictions internes, la critique sociale réactionnaire peut mettre en lumière ce que le progrès bourgeois préfère cacher.

Les 22 albums en couleur (dont Tintin au Pays des Soviets ne fait pas partie) et dont les premiers ont été remaniés et mis en couleurs après la IIe guerre mondiale,

forment le corpus central du mythe Tintin, mythe qui est devenu un phénomène mondial, entretenu consciemment, mais avec humour et ironie par les tintinophiles, tintinologues et autres tintinolâtres. N'oublions cependant pas l'aspect commercial de l'entreprise! Hergé n'était pas seulement artiste mais également entrepreneur, travaillant en étroite collaboration avec le monde de l'édition. Moulinsart, l'entreprise de

Rodwell, devenu le mari de Fanny, la veuve d'Hergé, est une mine d'or. Ce qui prouve que le romantisme juvénile peut très bien s'accorder avec le marché capitaliste. Mais qui dit marchandise suppose que celle-ci répond à un besoin, qu'elle a donc une valeur d'usage et pas seulement une valeur d'échange. Comment expliquer ce besoin ? Citons, pour imiter la tintinologie de haut niveau, un grand penseur: "Maintenant, le problème se pose ici de la nécessité intérieure d'un pareil besoin, avec les autres domaines de la vie et du monde. Toutes ces sphères différentes de la vie existent, nous les trouvons comme telles autour de nous. Cependant la science ne se contente pas de ces faits, elle se demande quelle est leur nécessité réciproque et les rapports internes qui les unissent." (G.W.F. Hegel : Esthétique).

Je n'ai pas la prétention d'expliquer ce besoin tintinesque. Je ne peux qu'avancer quelques éléments de réponse. Ce qui me frappe d'abord c'est la nostalgie des tintinophiles (dont je suis) pour leurs rêves d'enfance suscités par chaque lecture d'une des aventures de Tintin, surtout les plus anciennes. L'enfant ne se retrouve pas dans le monde contre-imaginaire de tous les jours qui l'entoure et qui contredit la droiture et la vie aventureuse de Tintin. Baudelaire a exprimé cette nostalgie dans *Le Voyage*: "Pour l'enfant, amoureux de cartes et d'estampes, / L'univers est égal à son vaste appétit. / Ah! Que le monde est grand à la clarté des lampes! / Aux yeux du souvenir que le monde est petit!" En paraphrasant Marx quand il commente la fonction escapistes de la religion, on peut dire que Tintin c'est le soupir de l'enfance accablée, l'âme d'un monde enfantin sans âme. Il est l'opium des 7 à 77 ans.

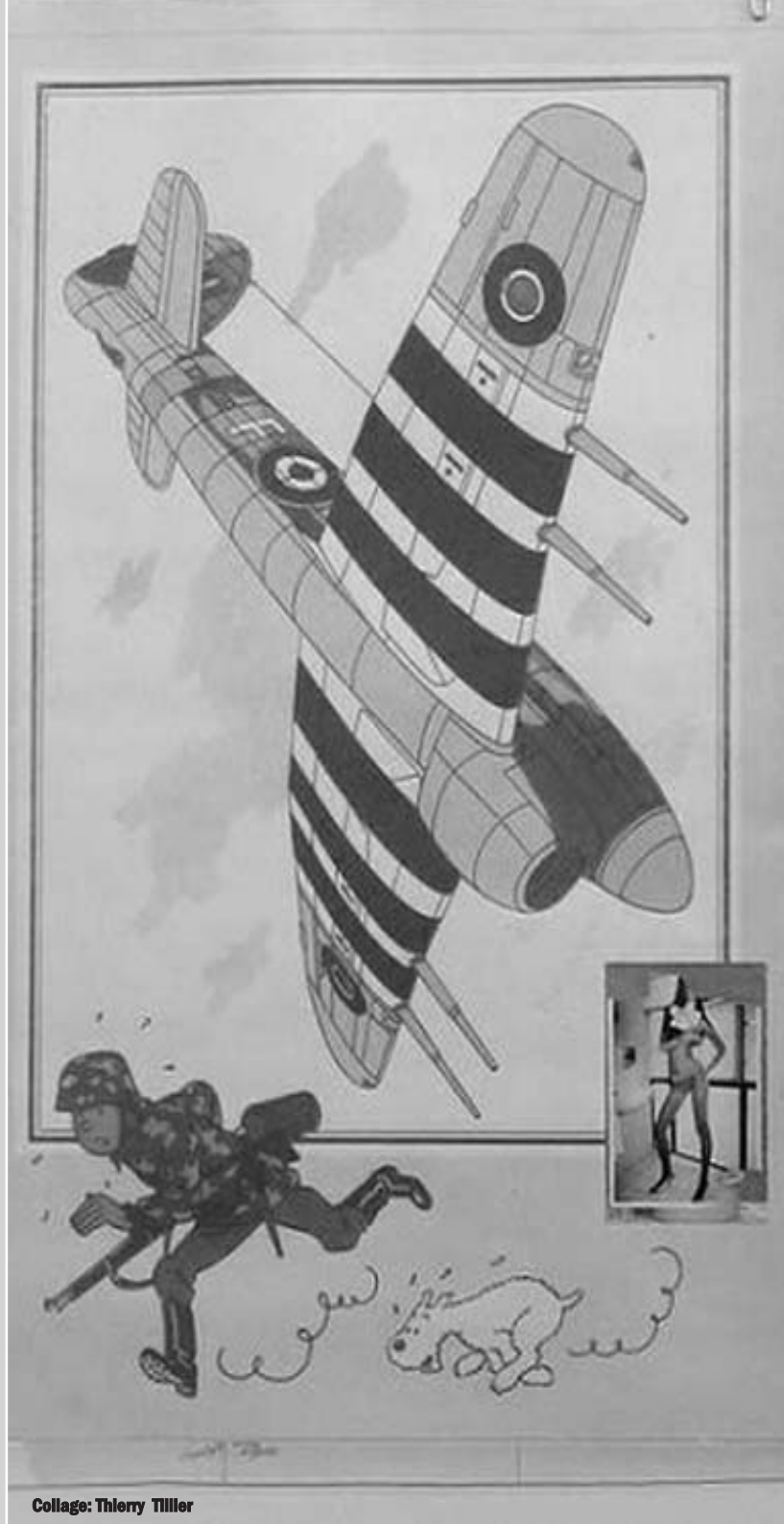
Les albums de la dernière période nous offrent une excuse supplémentaire à notre nostalgie, parce qu'ils s'adressent à travers leur humour aussi aux adultes, comme en témoignent par exemple *Les Bijoux de la Castafiore*. D'autres éléments jouent sans doute un rôle dans ce désir du passé. La mode postmoderniste refuse les grandes interprétations historiques et préfère des projections nostalgiques du passé. Une production cinématographique centrée sur le début du

XXe siècle en est la preuve. La B.D n'y échappe pas. Benoît Peeters a remarqué que depuis quelques années "la bande dessinée européenne se nourrit largement de nostalgie. Blake et Mortimer, le Marsupilami, Lucky Luke et bien d'autres ont connu de nouvelles aventures après la disparition de leur créateur." Cette nostalgie pour la B.D ancienne et pour la période dans laquelle elle a vu le jour, s'est même matérialisée en 1990 dans le film *Dick Tracy* de Warren Beatty. Et ce n'est pas par hasard que Steven Spielberg, grand connaisseur de l'âme enfantine, avait caressé le projet de traduire quelques aventures de Tintin pour le cinéma.

Concluons cet hommage avec une anecdote. Il y a une douzaine d'années je rencontrai à Ghand (ce joyau des Ardennes belges, célèbre dans le monde entier pour ses champs de tulipes, selon le magazine *people Paris*

Flash) une dame de Shanghai que j'avais aidée auparavant dans ses démêlés avec les services d'immigration. Je portais un T-shirt Tintin et en m'apercevant, elle s'exclama "Tinn-Tinn!", le nom que notre héros porte en Chine. Tintin n'était pas un inconnu dans la République Populaire de Mao et la Révolution culturelle, tout comme Didi dans *Le Lotus bleu*, n'avait pas réussi à le décapiter. Les albums circulaient dans des éditions pirates, dans un format diférent et imprimés sur du papier de mauvaise qualité. C'est à Amsterdam que

j'avais pris connaissance de leurs existences. Une grande librairie de la Leidse Straat les vendait au rabais. Mais cela a changé! Avant même que la Chine n'ait adhéré à l'Organisation mondiale du commerce, les Editions Casterman et la China Children Publishing House avaient conclu un accord: tous les albums sont désormais en vente sur le marché de l'Empire du Milieu. Tous? Eh bien non, il y en a un qui manque: Tintin au Tibet. Mille millions de mille sabords, les pirates ne chômeront pas! ■



Collage: Thierry Tiller

Le 19 janvier, la FGTB, la CSC et la CGSLB ont approuvé le projet d'A.I.P. 2007/2008. Les résultats sont nuancés: à la FGTB les débats ont été vifs, et le résultat relativement serré (seulement 55% pour); les scores ont été nets du côté de la CGSLB (91%) et de la CSC plus encore: 92,2%. PAR JEAN-FRANÇOIS PONTEGNIE (*)

AIP: occasion manquée

Le projet d'AIP que les partenaires sociaux ont conclu le 21 décembre dernier, après une trentaine d'heures de négociations au finish, est un document long, complexe et sujet à de nombreuses interprétations. Contentons-nous ici d'en aborder quelques points essentiels!

Si les négociateurs syndicaux ont réussi à convaincre les délégués qu'il s'agissait d'un bon accord, c'est parce que deux arguments importants ont porté: la norme salariale, fixée à 5%, reste indicative et le RMMMGM sera augmenté de deux fois 25 euros bruts.

Ces deux points méritent quelques éclaircissements. Tout d'abord concernant la norme salariale: il s'agit d'un mécanisme instauré en 1996 qui vise à limiter les augmentations de salaires, afin de préserver la compétitivité des entreprises belges. L'augmentation de 5% comprend l'inflation (estimée à 3,9% pour les années 2007/2008) et les augmentations barémiques. Concrètement, ça laisse, au très grand maximum, 1% d'augmentation des salaires en 2 ans! Signalons encore que le patronat ne prendra réellement en charge que 4,75% de cette norme; une nouvelle exonération de paiement de précompte professionnel est prise en charge par le gouvernement (montants: 45 millions en 2007, 180 millions en 2008 !)

On n'en finit pas de se demander pourquoi, à une époque où les bénéficiaires des entreprises explosent, les délégués syndicaux ont accepté cette norme... Ce sont probablement des considérations d'ordre sectoriel, liées au caractère indicatif de la norme salariale, qui l'emportent ici. Les négociateurs syndicaux disent en effet avoir réussi à sauvegarder la possibilité pour les secteurs "qui peuvent se le permettre" de dépasser la norme de 5%.

Mais, d'une part, rien n'indique que le

patronat est prêt à admettre qu'un secteur quelconque puisse se permettre de dépasser les 5%; ce ne sont donc que les secteurs forts, capables d'imposer un rapport de forces suffisant, qui pourront grappiller l'un ou l'autre pourcent de dépassement. Cette logique rompt avec l'esprit même de la négociation, interprofessionnelle par nature. D'autre part, on se demande si les délégués syndicaux ont bien pris toute la mesure de l'appel à l'instauration de "mécanismes de correction visant à éviter les dérapages salariaux", appel martelé dans le projet d'AIP. Cette formule signifie que les négociateurs ont convenu d'instaurer dans les secteurs qui ne l'ont pas encore fait les accords all in. Ce type d'accord est particulièrement dangereux: il prévoit qu'au cas où la norme salariale serait atteinte avant le terme de la période concerné par l'accord, l'indexation est gelée... En 2006, dans la construction, par exemple, le plafond de 4,75% fixé pour le secteur a été atteint en juillet et l'indexation des salaires a tout simplement été bloquée.

L'augmentation du "revenu mensuel moyen minimum garanti" est présentée comme une victoire. Deux augmentations de 25 euros bruts ont été décidées (une en avril 2007, l'autre en octobre 2008). Ces augmentations, cumulées avec la norme salariale, porteraient la revalorisation RMMMGM à un total d'environ 8%. On ne peut négliger cette mesure: elle va dans le bon sens. Mais elle mérite d'être envisagée dans son contexte. Le RMMMGM n'avait pas connu d'augmentation depuis... 1993. Les 50 euros bruts consentis ne suffiront pas à rattraper le très important décrochage du RMMMGM par rapport aux autres salaires... C'est d'autant plus grave que le texte de l'AIP insiste sur le fait qu'il s'agit là d'une mesure "unique et exceptionnelle", et qu'on est probablement reparti pour 15 ans de blocage... Rappelons encore que cette mesure est largement

financée par le gouvernement, qui lui a consacré 30 millions lors de la confection du budget 2007.

Que reste-t-il donc de ce projet qui ait pu raisonnablement emporter l'adhésion des délégués syndicaux? La sauvegarde de l'indexation automatique? La FEB avait en effet vaguement agité le spectre de la remise en cause de l'indexation, suscitant une levée immédiate de boucliers, tant de la part des syndicats que de l'ensemble des présidents de partis. Il n'a donc jamais été question de négocier cette suppression: on ne peut tout de même pas considérer ça comme une victoire? D'autant que le calcul de l'index a été largement revu dès le début de l'année 2006 afin d'en atténuer les effets en matière d'indexation des salaires; ce dont au demeurant personne ne se vante au sein des directions syndicales.

Les appels en faveur de la lutte contre la discrimination? A lire le texte de l'AIP, l'on se rend compte d'une part qu'il s'agit d'un catalogue de demandes aux secteurs et de bonnes intentions: on ne trouve pas un constat précis, ni un seul objectif chiffré. D'autre part, ces mesures s'inscrivent beaucoup moins dans un cadre éthique que dans la logique de l'augmentation du "taux d'emploi". Il s'agit en réalité de rendre disponibles pour le marché de l'emploi une série de populations d'ordinaire délaissées (les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes d'origine étrangère...). Et qu'on ne se méprenne pas! Rendre disponibles ne signifie en rien donner du travail... Le patronat sait bien qu'à l'horizon 2010 la main d'œuvre disponible commencera à diminuer et qu'il sera plus difficile de garder les salaires au plus bas: il faut anticiper et préparer l'armée de réserve dès maintenant.

Les engagements en faveur de la

recherche et développement (R&D) ? Ou de l'innovation? Soyons sérieux: les cadeaux (qu'on appelle allègements de charges pour les chercheurs, entre autres) pleuvent sur les patrons. G. Verhofstadt lui-même, après avoir félicité les partenaires pour leur accord, a souligné que les "entreprises bénéficient déjà d'importantes réductions de charges: 724 millions d'euros en 2007, 851 millions en 2008". Il faut bien se rendre compte qu'aucune contrepartie en termes de bien commun n'est jamais exigée des entreprises ; la R&D et l'innovation n'ont pour seule finalité que le profit des entreprises et conduisent bien souvent au licenciement des travailleurs. Car, contrairement à ce que l'on cherche à nous faire croire depuis trente ans, les profits ne créent pas d'emplois!

Ce qui nous amène à une dernière considération sur la place réservée par l'AIP 2007/2008 à la création d'emplois. On a beau retourner le texte dans tous les sens: on ne trouve pas un mot sur cette

problématique majeure! Cela paraît incroyable, mais c'est pourtant vrai. Pire, on sait déjà que les facilités nouvelles apportées au patronat en matière d'heures supplémentaires, soi-disant destinées à lutter contre le travail au noir -n'importe quoi!- contribueront encore à freiner les embauches.

Ce projet d'accord était mauvais. Une lecture attentive le démontre clairement. L'adhésion syndicale (même réticente) à



ce texte est donc un peu mystérieuse. Il ne reste qu'à formuler des hypothèses. Au premier rang desquelles on retiendra que les secteurs forts tablent sans doute sur la possibilité de négocier une norme supérieure à 5% et que nombre de délégués ont en même temps estimé que l'augmentation du RMMMGS était suffisante. Sans doute deux facteurs conjoncturels ont-ils aussi joué: la proximité des législatives tout d'abord, dans la mesure où les liens avec les partis frères persistent et, ensuite, la volonté d'affirmer un point de vue unitaire (surtout dans le chef de la CSC) face aux revendications communautaires flamandes.

Ces raisons étaient-elles suffisantes pour accepter ce texte? Pour nous la réponse est claire: non, cent fois non. Et il est hélas bien possible que les travailleurs aient rapidement à s'en mordre les doigts. ■

(*) Jean- François Pontegnies est membre du Groupe de travail "AIP" d'Une Autre Gauche

La question du changement de nom du Parti Ouvrier Socialiste, la section belge de la IVe Internationale, occupe les esprits de ses militant/es depuis de nombreuses années. Ce nom avait été adopté en 1984 en fonction d'une stratégie qui n'a plus cours depuis longtemps. Même si l'intervention en direction du mouvement ouvrier reste centrale, le POS a, entre-temps, diversifié ses terrains de lutte et s'est clairement et concrètement positionné depuis plus de 10 ans en faveur d'une recomposition politique unitaire à gauche. COMMUNIQUÉ DE LA LCR (EX-POS), 18 DÉCEMBRE 2006.

Le POS change de nom et devient la LCR

La terminologie prêtait également à confusion. Pour les marxistes, le terme "ouvrier" désigne tous ceux/celles qui sont forcé/es de vendre leur "force de travail" et non les seuls ouvriers d'industrie, mais cela n'est certainement pas compris dans ce sens par tout le monde. Quant au terme "socialiste", il ne permettait pas de souligner notre différence fondamentale avec la social-démocratie.

Lors de son XV^e Congrès national de septembre dernier, une majorité s'était dégagée en faveur d'un changement de nom de l'organisation, mais aucune proposition alternative concrète n'avait obtenu une majorité des deux tiers, nécessaire selon nos statuts. Ce congrès avait donc décidé de prolonger la discussion pendant quelques mois avant de trancher.

Réunis en congrès spécial ce dimanche

17 décembre, les délégué/es de la section belge de la IVe Internationale ont constaté qu'il n'existait pas de proposition alternative en néerlandais mais qu'une majorité se dégagait clairement pour un nom francophone. Ils ont donc décidé de modifier le nom de l'organisation pour la seule partie francophone du pays: le Parti Ouvrier Socialiste y devient désormais la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) tandis que le nom Socialistische Arbeiderspartij (SAP) est provisoirement maintenu en néerlandais. Ce choix n'est pas une remise en cause des structures "nationales" de la section belge de la IVe Internationale, et encore moins de ses orientations politiques et de construction centrales, il n'est que le reflet de situations politiques distinctes au Nord et au Sud et la volonté d'adopter pragmatiquement un nom qui permette

d'identifier plus facilement notre courant marxiste-révolutionnaire. En effet, en Belgique francophone, outre la clarification politique qu'il permet, le choix du nom LCR n'est pas étranger au succès et à l'écho médiatique important dans l'opinion publique du nom similaire de notre organisation-sœur en France, dont le porte-parole est Olivier Besancenot. Un changement de nom étant toujours un exercice périlleux, le choix d'un nom déjà connu et porté par une section de notre courant international était donc le plus adéquat afin d'éviter la confusion ou la "disparition" parmi ceux et celles qui nous connaissent sous le nom de POS.

Il reste, dans les semaines à venir, à concrétiser ce choix par l'adoption d'un nouveau logo et l'adaptation de nos outils militants. ■

SNCB-STIB: Privatisations sans frontières



Les méthodes de privatisations rampantes d'entreprises publiques autonomes telles que la SNCB ou la STIB (Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles) sont connues. Ce que l'on sait moins, c'est que ces deux dernières ont créé des filiales privées dont les méthodes sont, elles, carrément aux antipodes de toute notion de service public, voir socialement criminelles, alors que leur actionnariat est majoritairement constitué par des sociétés qui dépendent des pouvoirs publics. Ce dossier analyse la véritable nébuleuse constituée par ces étranges sociétés privées à l'actionnariat public, en premier lieu Transurb Consult, qui, en Belgique et surtout ailleurs dans le monde, jouent un rôle de fer de lance dans la privatisation des transports publics, avec dégradation de la qualité de ces derniers et licenciements à tour de bras à la clé. DOSSIER PAR ATALFO RIERA

L'origine des filiales privées d'entreprises publiques autonomes remonte à la Loi du 21 mars 1991 sur les services publics. Cette loi visait en effet à rapprocher les services publics du modèle de fonctionnement et d'organisation du travail des entreprises privées, en permettant notamment l'ouverture au capital privé via la constitution de sociétés anonymes de droit public et la possibilité de recourir à la filialisation et à la création de joint-venture avec le capital privé. Au nom de "l'efficacité de la synergie entre le management des partenaires privés et le savoir-faire du personnel du public", la plupart des entreprises publiques ont largement eu recours à ces deux options, ouvrant ainsi la voie à leur dépeçage et à la filialisation de leurs activités les plus rentables au détriment du maintien ou de la rénovation des activités les moins "profitables". On peut parler de "tactique du salami" afin de mener des privatisations larvées, ou de "privatisations par tiroirs".

Une seule solution, la privatisation!



Le développement d'entreprises privées constituées à partir d'entreprises publiques pose évidemment un problème en termes de transparence des structures (facturations internes, appel à la concurrence, compétences qui se chevauchent entre les différentes filiales), ce qui ne sert pas vraiment l'intérêt ni le contrôle public.

De plus, on peut douter du prétendu avantage financier obtenu. Au lieu, comme auparavant, de faire appel pour certaines tâches à une structure ou un service interne, les services publics doivent désormais faire appel, au prix fort du marché, à des filiales privées qu'ils ont eux-mêmes constituées et dont ils sont bien souvent les principaux clients.

Transurb

Ainsi, en 1992, la SNCB et la STIB ont créé la société TRANSURB. A l'origine, le capital privé y représentait 50% du capital. Mais en 1996 une recapitalisation constitue le Groupe Transurb S.A et redistribue les parts: 88% pour la SNCB; 8% pour la STIB; 4% pour le consortium

privé SPTE (Société de Participations pour le Transport en commun à l'Etranger, constitué de 8 bureaux de consultants privés et de sociétés d'ingénierie, dont TRACTEBEL).

Le siège de Transurb est à Bruxelles. Son Directeur général est Patrick Steyaert et son conseil d'administration est entre autres constitué par Antoine Martens (Président du Conseil d'Administration et Directeur général adjoint SNCB), Alain Flausch (Vice-président du CA et Administrateur Directeur Général de la STIB), Jean-Marie Raviart (Vice-président d'EURO LIEGE TGV, autre filiale SNCB) et Marcel Verslype (ex-Administrateur-Directeur général de la SNCB, Directeur exécutif de la nouvelle Agence Ferroviaire Européenne).

Le Groupe Transurb comprend plusieurs divisions/filiales (Technirail, Transurb Engineering, Tuc Rail, Belgorail), dont les compétences sont: la "Consultance générale en systèmes et transports urbains et ferroviaires; l'assistance technique à la gestion de maintenance, au marketing, aux ressources humaines, aux finances; la formation de personnel; les Concessions, réorganisations et exploitations de réseaux urbains et ferroviaires; la fourniture de matériels pour transport urbain et ferroviaire; la gestion des équipements", etc. Autrement dit, des compétences assez vastes qui recouvrent presque tout l'éventail d'une entreprise de transport public.

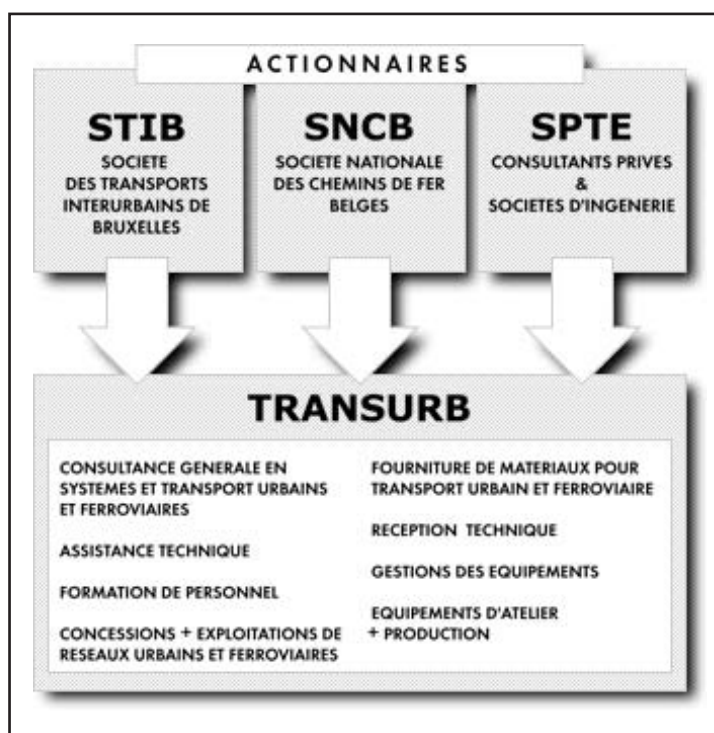
La "philosophie" de cette société aux capitaux majoritairement issus du public est claire: sur son site internet, elle affirme que: "La restructuration de nombreux systèmes de transport est, actuellement, jugée nécessaire par les autorités politiques du monde entier. (...) Elles sont confrontées aujourd'hui au triple défi de la concurrence des autres modes de transport, de la dérégulation des prix dans une économie de marché et de l'accélération du progrès technique. La restructuration et la modernisation de ces entreprises et leur privatisation partielle ou totale constituent des réponses à ces défis".

Bref, une seule solution, la privatisation ! Ce qui ne l'em-

pêche pourtant pas de mettre cyniquement en avant comme argument de vente le fait qu'elle est constituée d'entreprises "publiques": *"Transurb, de par son expérience et en tant que partenaire des Chemins de fer belges (SNCB) et de la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB), a acquis au fil des années une maîtrise étendue des problèmes que soulèvent la restructuration et la privatisation des entreprises de transport public, de la façon la plus efficace de les résoudre"*.

Ces quelques passages en disent long sur la philosophie et les objectifs réels des actuels dirigeants de la SNCB et de la STIB qui constituent également le cadre dirigeant de Transurb. Et c'est faire preuve d'une belle cohérence: on prône d'un côté la nécessité des privatisations, mais on vante de l'autre l'expérience acquise dans les services publics qui forment ainsi (aux frais du contribuable) une "expérience" et un personnel qualifié transféré ensuite pour le seul bénéfice du privé: *"Les experts de Transurb, formés en majorité au sein des sociétés de transport belge et bénéficiant d'une longue expérience dans la gestion multidisciplinaire de grands projets en Belgique et à l'étranger, apportent la garantie d'une expertise de qualité (...)"*.

Transurb est aujourd'hui devenue l'un des "leaders mondiaux" dans son domaine, elle a été ou est présente dans 65 pays sur tous les continents: en Europe (Belgique, France, Allemagne, Royaume-Unis, Grèce, Turquie, etc.), en Afrique (Ethiopie, Kenya, Gabon, Tanzanie, Congo, Côte-D'Ivoire, Tunisie, Sénégal, Mali, Zimbabwe, etc.), en Europe de l'est et en Asie (Albanie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Roumanie, Etats Baltes, Pologne, Russie, Ukraine, Kazakhstan, Tchéquie, Malaisie...).



Fort de ses "principes", au niveau international, Transurb a activement participé au processus de privatisations et de restructurations de nombreux services publics de transports. La méthode générale est la suivante: à la demande des gouvernements, Transurb Consult élabore des études indiquant que la seule solution possible est la privatisation (sous diverses formes). Après approbation par les gouvernements concernés, Transurb et/ou ses filiales ou entreprises dans lesquelles elle participe en tant qu'actionnaire, constitue ensuite des consortiums avec d'autres sociétés privées qui rachètent et exploitent ces mêmes services publics qu'elle a conseillé de privatiser...



Transurb a ainsi créé -ou participe avec- plusieurs filiales internationales: TIL Moscou (Russie); COMAZAR (Afrique du Sud); SITARAIL (Côte D'Ivoire); TUC Gabon; TUC Argentine ou TUC Malaisie. Transurb Technirail S.A est une filiale commune créée en 1995 par la SNCB et Transurb. Elle est spécialisée dans "l'étude, la construction, l'exploitation et l'entretien de systèmes de transports ferroviaires, urbains et combinés". Son Conseil d'Administration est identique à celui de la maison mère Transurb. Nous verrons plus loin quelques cas concrets dans le monde de l'action de Transurb et de ses filiales.

TUC Rail et Belgorail

Parmi la nébuleuse d'entreprises privées au capital public figurent également deux entreprises notables: TUC Rail et Belgorail. TUC Rail est une société mixte créée également en 1992. C'est une filiale créée en commun par la SNCB et Transurb. La SNCB en est actionnaire à raison de 75% et Transurb à 25%. Son Conseil d'Administration est constitué entre autre par Jean-Marie Raviart (Transurb), Luc Vansteenkiste (ex-patron des patrons), Antoine Martens (SNCB) et Patrick Steyaert (Directeur Général de Transurb). L'objet social de Tuc Rail concerne: *"la fourniture de services de conception, d'étude et d'organisation des travaux relatifs à la création de nouvelles infrastructures ferroviaires et/ou à l'aménagement d'infrastructures"*.



Dans le cadre de la réorganisation de la structure de la SNCB (en SNCB-Holding), Belgorail S.A. quant à elle a été créée en juin 2004 en tant qu'"organisme de certification pour le matériel ferroviaire" par un consortium constitué par Transurb SA, le secteur des constructions ferroviaires de l'organisation patronale AGORIA (au statut d'ASBL) et Vinçotte International SA (une multinationale spécialisée dans les transports). Son objet social est de: *"réaliser toutes les activités qui, directement ou indirectement, ont un rapport avec des opérations de vérification, certification, homologation, immatriculation ou contrôle de systèmes ou de sous-systèmes, ou de matériels, de transport par voies ferrées, lorsque ces opérations sont obligatoires sur la base de législations nationales, européennes ou internationales"*.

Le 17 janvier 2005, le Ministre de la Mobilité, R.

tures ferroviaires nécessaires pour des extensions de capacité".

TUC Rail s'est notamment spécialisée dans l'infrastructure des Trains à Grande Vitesse. En matière de transport urbain, TUC Rail a été chargée par la STIB du "planning général, de la coordination et de l'homologation du métro" bruxellois. En 2000, le personnel de TUC Rail se répartissait comme suit: 304 employés contractuels; 336 employés détachés (dont 206 de la SNCB et 130 des bureaux privés de Transurb, dont celui de TRACTEBEL).

Tout comme dans Transurb, les employés détachés de la SNCB ou de la STIB jouissent de primes de détachement importantes en plus de leur salaire de base. Cette mesure étant estimée "justifiée" du fait qu'ils travaillent ensemble avec des employés issus du privé aux salaires plus élevés que les barèmes publics... On peut se poser la question de l'utilité de la création d'une telle filiale, puisque Transurb est elle-même détenue à 88% par la SNCB et à 8% par la STIB, autrement dit la SNCB est à 97% majoritaire dans Tuc Rail... Comment justifier cela au nom du *"recours à des tiers pour acquérir le know-how du secteur privé"*?

LANDUYT, a, par arrêté ministériel, désigné BELGORAIL S.A. comme *"organisme agréé et notifié pour évaluer la conformité des constituants d'interopérabilité et instruire la procédure de vérification CE des éléments du système ferroviaire transeuropéen conventionnel"*. En d'autres termes, l'organisme de certification privé Belgorail est reconnu officiellement pour attester de la conformité de véhicules, d'équipements ou encore d'installations ferroviaires par rapport à des normes et standards techniques européens. Par le même arrêté, Belgorail est également désignée pour la vérification de la bonne application des règles techniques nationales, tant pour le rail conventionnel que pour la grande vitesse.

A noter que le siège de Belgorail se situe à la même adresse que Transurb et que son conseil d'administration est composé par Antoine Martens (Président du CA, Directeur-Général Adjoint SNCB), Jean Denayer (Vice-président du CA - Transurb), Leo Parys (Agoria), Guy Jacques (Vinçotte) et Louis Devillers (observateur du Service Public Fédéral transport et mobilité).

Afin d'illustrer le rôle néfaste joué par Transurb et ses filiales dans le monde, nous ferons un rapide tour d'horizon en nous arrêtant un peu plus longuement en Afrique où les activités de ces entreprises privées au capital public constituent des cas d'écoles emblématiques.



Ainsi au Zaïre (Congo) sous le règne du grand démocrate Mobutu, le 3 avril 1991, le gouvernement décide de restructurer la Société Nationale des Chemins de Fer du Zaïre (SNCZ) en une SNCZ-Holding chapeautant quatre sociétés d'exploitation des réseaux (OCS, SFE, CFU et CFMK)... (ce qui, soit dit en passant, constitue le même scénario qu'à connu la SNCB en 2005).

Le 19 août 1994, le gouvernement Mobutu charge la société Transurb Consult de réaliser une étude de diagnostic de OCS et de SFE et de réaliser un plan de redressement du réseau interconnecté. Ce plan conclut -quelle surprise !- à la nécessaire privatisation du réseau zaïrois. Le 17 octobre 1994, le gouvernement approuve sans broncher la "proposition" de Transurb de privatiser la gestion de l'exploitation des chemins de fer.

En janvier 1995, en prévision de cette privatisation, Transurb, qui ne perd pas le nord, s'associe avec Spoornet (division des chemins de fer de l'entreprise publique des transports sud-africains Transnet) pour créer l'entreprise

privée de droit sud-africain COMAZAR, dont deux des responsables fondateurs sont Patrick Claes et Eric Peiffer, tous deux issus des cadres dirigeants de Transurb. Parmi la direction de COMAZAR, on retrouve également Molesti, le frère cadet du président sud-africain Thabo Mbeki.

Le 23 février 1995, un accord-cadre est signé entre COMAZAR et la SNCZ. Puis, le 24 mars, le gouvernement zaïrois autorise la constitution d'une entreprise privée, SIZARAIL, mandatée pour l'exploitation du réseau de chemin de fer. Le 26 mai, SIZARAIL est officiellement constituée et son actionnariat est comme par hasard majoritairement détenu par COMAZAR (51%), la SNCZ (20%), la Gécamines (12%, cette entreprise avait alors un accord de coopération très étroit avec l'Union Minière belge dont le big boss était Etienne Davignon), la Banque Commerciale Zaïroise (10%) et la Miba (Société minière de Bahwanga). L'administrateur-délégué de la SIZARAIL n'est autre que Patrick Claes, un nom à retenir...

Mais les vicissitudes de l'histoire ont empêché cette belle opération. En mai 1997 survient la victoire de la rébellion menée par Kabila et la chute du régime Mobutu. La SIZARAIL est re-nationalisée par le nouveau régime et, le

Le Pont de la Rivière Kwai II, le Retour

Au milieu des années '90, Transurb Consult a accordé une importante assistance technique et de supervision aux travaux de réhabilitation du célèbre "chemin de fer de la mort": les 415 Km de ligne construites en pleine jungle pendant la seconde guerre mondiale par l'armée impériale japonaise (avec de la main-d'œuvre indigène et des prisonniers de guerre alliés) reliant Rangoon et Bangkok. Cet ouvrage, immortalisé par le film "Le Pont de la rivière Kwai", avait coûté des milliers de victimes.

Le 9 mai 1994, l'expert belge de Transurb, Luc Meert, responsable des travaux, a accordé une interview à un journal Birman dans lequel il a dû réagir à un article d'un autre journal dénonçant qu'un nouveau "chemin de fer de la mort" était construit afin de faciliter le transport de bois de construction et pour ouvrir des secteurs autrefois contrôlés par des groupes rebelles. Ce journal affirmait que des populations villageoises des minorités Karen et Mon étaient, sous la menace de soldats gouvernementaux, forcées de travailler sur des secteurs de la ligne avec des outils rudimentaires et que les conditions de travail étaient semblables à ceux du "chemin de fer de la mort" pendant la seconde guerre. ■

23 août, Patrick Claes est arrêté par les nouvelles autorités à Kinshasa, puis expulsé du pays. Mais depuis peu Transurb, via Transurb Technirail, a toutefois repris pied dans l'actuel Congo en réalisant une étude sur la réparation d'une partie du réseau ferré congolais.

COMAZAR

Après l'expérience malheureuse zaïroise, via la COMAZAR, Transurb va également participer directement ou indirectement à d'autres processus de privatisations en Afrique. Ainsi, à Madagascar, COMAZAR est présent via la société privée MADARAIL qui a reçu pour 25 ans en concession l'exploitation du réseau ferroviaire du Nord du pays. COMAZAR possède 51% du capital de Madail Holding qui détient elle-même 51% du capital de Madarail. Par ailleurs, Madarail jouit d'un programme d'investissements co-financés par la Banque mondiale (via l'Etat), la Banque européenne d'investissements et la Société Générale d'Etienne Davignon. Le *"Managing Director"* de Madarail n'est autre que Patrick Claes, qui a sans doute un don d'ubiquité.

Au Cameroun, ce dernier va d'ailleurs vivre une expérience très profitable. En 1999, après la privatisation de la société nationale de chemins de fer (Régifercam) la société privée CAMRAIL démarre ses activités. CAMRAIL est constituée par la SCCF (70,5%), Total Cameroun (9,9%), etc. L'actionnaire principal de SCCF (à 66%) est la société SECAF, elle-même détenue à 100% par... COMAZAR. D'avril 1999 à avril 2004, Le *"General Manager"* de Camrail est, devinez qui... Patrick Claes!

L'action de la nouvelle société CAMRAIL sous la houlette de P. Claes sera exemplaire. Comme l'explique le n°13 de la revue *Inter Rail Cooperation* (sept.2000), financée par COMAZAR: *"qui dit privatisation dit compression de per-*

sonnel. Et Camrail n'a pas échappé à la règle (...). Ceux qui partent ne sont pour la plupart pas remplacés en interne mais par de la sous-traitance". En effet, sur les 3.000 employés de l'ancienne société publique Régifercam, 320 n'ont pas été repris dans CAMRAIL en 1999. Et entre-temps, le nombre des travailleurs de CAMRAIL est passé de 3.856 en 1992 à 2.391 en 2004.

Dans cette revue, P. Claes est présenté comme: *"Un véritable bourreau de travail doublé d'un manager de fer. C'est lui qui insuffle une nouvelle façon de travailler pour répondre aux contraintes de l'entreprise privée"*. Claes lui-même y affirme d'ailleurs que: *"Le défi d'une privatisation n'est pas technique mais humain. Le plus dur, c'est de changer les mentalités, le rapport au travail. Tout cela s'est amélioré, mais j'attends encore plus"*.

On peut apprécier l'avantage de la privatisation de ses transports ferroviaires pour le peuple camerounais en lisant ce passage de cette revue, pourtant a-critique: *"Au début de la concession, on a également assisté à un certain mécontentement des villageois. Plusieurs villages sont en effet seulement accessibles par le train. La fermeture de certaines gares, pour travaux ou pour réduire les temps d'arrêts, n'a pas été franchement populaire. (...) Mais comme le fret est plus rentable... c'est lui qui est privilégié pour le moment"*. Effectivement, en 1992, le transport fret camerounais était de 1.206.000 tonnes et, en 2004, il s'est élevé à 1.835.000. Par contre, en 1992, 1.944.000 passagers ont été transportés contre seulement 1.003.000 en 2004, soit près de la moitié !

Ailleurs en Afrique, COMAZAR a constitué en 2005 le consortium Great Lakes Railways Company ensemble avec les sociétés Sheltam, Bollore et Caspian and Prime Fuel. Ce consortium a reçu la concession des chemins de

Canal sec contre territoires indigènes

Depuis 1996, Transurb est présent au Nicaragua avec le consortium CINN (Canal Interoceánico de Nicaragua), crée dans l'objectif d'obtenir le contrat de construction d'un "canal sec" interocéanique (parallèle et concurrent au Canal de Panama) et de deux ports. Le projet consiste à aménager une liaison ferroviaire entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique avec, à chacune des extrémités, un port en eau profonde. Longue de 400 km, la voie ferrée relierait le port de Monkey Point sur l'Atlantique à celui de San Juan del Sur côté Pacifique. L'investissement de cette opération est de l'ordre de 2,6 milliards de dollars US.

Les études sont menées par l'ingénieur conseil Transurb Consult, par l'entreprise de travaux publics Besix et par le bureau d'études de Gand Haecon qui s'est vu confier les études relatives à l'aménagement des deux ports en eau

profonde aux deux extrémités du pont terrestre. Depuis des années, CINN est en conflit avec sa rivale Servicio Intermodal de Transporte Global (Sit/Global) pour la concession finale.

En 1999, le président nicaraguayen a officialisé le projet. Mais les communautés indigènes de Monkey Point (200 familles) et les Indiens Rama (1.500 personnes), dont les terres ancestrales seront traversées par la ligne, n'ont pas été consultés, ni pris en compte dans le cadre des négociations entre l'Etat, CINN et Sit/Global. En 2000, ces communautés se sont constituées partie plaignante contre ce projet. De plus, les réserves écologiques de Cerro Silva et Indio Maiz ainsi que les refuges de vie sylvestre de Chococente et La Flor dans le département de Rivas sont directement affectés par ce mégaprojet. ■

fer Tanzaniens. COMAZAR possède également depuis 1998 20% de la société privée tanzanienne Trans African Railway Corporation (TRAC). La même année, le consortium Rift Valley Railways (Comazar + Sheltam) a reçu, après privatisation, la concession de la ligne de chemins de fer reliant le Kenya à l'Ouganda. Plus récemment, en mars 2006, un consortium composé par COMAZAR et son partenaire Sheltam a reçu l'adjudication pour 25 ans pour la concession au privé des chemins de fer reliant l'Ethiopie à Djibouti. Résultat: 153 employés djiboutiens et 622 éthiopiens ont été licenciés.

Gabon, Côte d'Ivoire-Burkina Faso, Sénégal-Mali

Pour en revenir à Transurb stricto sensu, elle est présente au Gabon depuis de nombreuses années en fournissant des services à l'entreprise publique de chemin de fer gabonais OCTRA. Mais en décembre 1999, cette dernière est privatisée et, scénario désormais classique, Transurb a constitué, avec d'autres sociétés, le consortium TRANSGABONNAIS à qui le gouvernement a octroyé la concession du chemin de fer. Transurb devant en tant que telle agir comme l'opérateur ferroviaire. Mais, en 2004, retournement de situation: le gouvernement gabonais décide la déchéance de la concession octroyée en 1999 au consortium Transgabonais. C'est la SETRAG, filiale du consortium français COMILOG, qui arrache l'adjudication...

A peine constituée, Transurb a participé à la première concession au privé d'une entreprise publique de transports en Afrique. En effet, en 1992, sous le patronage de la Banque Mondiale, les gouvernements de Côte-d'Ivoire et du Burkina décident en commun de confier sous concession au privé l'exploitation de la ligne Abidjan-Ouagadougou, jusqu'alors exploitée conjointement par les deux entreprises de chemin de fer nationales.

A la suite d'un appel d'offre international, c'est la société de droit ivoirien SITARAIL qui arrache l'adjudication en mars 1993 et entre en fonction en décembre 1994. L'actionnaire de référence qui détient 67% de SITARAIL n'est autre que la SOFIB, un consortium constitué par Transurb, Maersk Line, SECAF, Systra et le Bollore Group. Les anciennes sociétés nationales (SICF et SCFB) ont été liquidées provoquant d'importantes pertes d'emplois (de 1.837 travailleurs en 1990 à 1451 en 2004).

Résultat de cette privatisation, comme c'est le cas en

général, le transport du fret a été privilégié au détriment du transport de passagers, car plus rentable. Le transport de passagers est ainsi passé de 917.000 unités en 1990 à 178.000 en 2004 !

La ligne Dakar-Bamako, antérieurement exploitée par les deux sociétés nationales de chemin de fer (SNCFS et SCFM) devait être privatisée depuis 1998 mais, suite à





plusieurs péripéties, ce n'est qu'en 2003, sous pression des agences financières internationales, que le processus de privatisation a été mené à bien. Parmi les premiers candidats possibles à la concession figuraient un consortium formé par COMAZAR, Transurb, Maersk, etc. qui a déposé une offre en février 2003. Un accord devait survenir en avril 2003 mais il a heureusement été retardé grâce à la forte mobilisation des syndicats maliens qui protestaient contre les licenciements prévus dans le cadre de cette privatisation. Après une très dure répression policière, c'est finalement le groupe franco-canadien Canac-Getma qui sera retenu. Coût de la privatisation: plus de 1.100 emplois des deux sociétés publiques (500 au Sénégal, 647 au Mali).

Don't cry for me Argentina

Ailleurs dans le monde, les activités néfastes de Transurb se sont également fait sentir en Amérique latine, et tout particulièrement en Argentine, pays qui s'est littéralement effondré en 2001 suite à la privatisation de toute son économie. En 1994, la plupart des entreprises de transport

a Línea D



← Catedral

- 9 de Julio B C
- Tribunales
- Callao
- Facultad de Medicina
- Pueyrredón
- Agüero
- Bulnes
- Scalabrini Ortiz
- Plaza Italia
- Palermo  F.C.O. San Martín
- M. Carranza  F.C. Mitre
- Olleros
- J. Hernández
- Juramento

a Línea A

Plaza de Mayo

→ Perú

- Piedras
- Lima C
- Saenz Peña
- Congreso
- Pasco
- Alberti
- P. Miserere  F.C. Sarmiento
- Loria
- Castro Barros
- Rio de Janeiro
- Acoyte
- Pra. Junta  F.C. Sarmiento

a Línea E y P

→ Bolívar

- Belgrano
- Independencia C
- San José
- Entre Ríos
- Pichincha
- Jujuy
- General Urquiza
- Boedo
- Av. La Plata
- José María Moreno
- Emilio Mitre
- Medalla Milagrosa
- Varela
- Plaza de los Virreyes

nationales et régionales argentines sont privatisées sous concessions. Transurb Consult participe, comme assistant technique privilégié et exclusif à trois nouvelles entreprises privées de transport: Metrovias (Métro de Buenos Aires, 6 lignes, 44Km), Ferrovias (train Belgrano Norte) et Trenes Buenos (Mitre y Sarmiento).

D'après les contrats de concession, Transurb est *"techniquement responsable de l'opération des services, dans les aspects de commercialisation, l'opération et l'entretien de l'infrastructure et de l'équipement"* ainsi que de la *"formation du personnel et de la main-d'œuvre nécessaire et autres activités complémentaires"*.

Cette privatisation des transports publics a contribué à l'effondrement du pays en 2001. Elle a généré un chaos inextricable pour les usagers (cinq entreprises privées occupent la capitale, où elles favorisent les quartiers huppés au détriment des quartiers pauvres). Le bilan de Metrovias assisté par Transurb n'est pas des plus reluisants: prendre le métro est devenu un calvaire pour les usagers et les travailleurs ont connu une importante dégradation de leurs conditions de travail. Dans ce bilan, on retient le mauvais entretien du matériel (les services d'entretien ont été réduits de 45% !), le recours massif à la sous-traitance, le non respect des horaires, la réduction du nombre des rames, la hausse du prix des billets de 77% depuis la concession, le licenciement de près de 2.000 employés, la suppression de la prime d'ancienneté, etc. Le seul élément qui a été renforcé: le contrôle des billets !

En 1993, le Métro public de Buenos Aires comptait 3.500 travailleurs et transportait 145 millions de passagers. Aujourd'hui, Metrovias compte 1.900 employés et transporte (en 2004) 238 millions de passagers. L'augmentation du transport et la diminution du nombre de travailleurs représente donc une croissance de productivité nominale

par employé de 638% en 10 ans. En dépit de cette croissance exponentielle, les salaires moyens des travailleurs du métro n'ont augmenté que de 37% en 11 ans. La différence a directement été dans la poche des actionnaires.

Mais en 2005 une très importante et exemplaire grève des travailleurs de Metrovias a permis de renverser un peu la situation en arrachant des hausses salariales (+19%) et la réintroduction des primes d'ancienneté.

A noter que Metrovias est un modèle d'économie et de gestion privatisée. A pesos argentins constants, la facture des transports à Buenos Aires était de 65 millions en 1993 contre 226 millions aujourd'hui, y compris les 60 millions de pesos annuels que Metrovias continue à percevoir des autorités publiques. Pire, d'après un jugement officiel de l'Auditoria General de la Nacion (résolution 144), Metrovias n'a jamais respecté l'engagement de verser 22 millions de pesos aux autorités publiques afin que ces dernières puissent réaliser des travaux d'extension et de modernisation des lignes.

Destructions environnementales, sur-exploitation des travailleurs et dégradations de leurs conditions de travail, pertes d'emplois, régression de l'offre et de la qualité des transports pour passagers, hausse des tarifs, tels est le sombre bilan de l'action à travers le monde d'entreprises privées constituées par des sociétés autonomes publiques de transport belge. Ce sont les mêmes dirigeants qui sont à la tête de nos entreprises nominalelement "publiques" de transport qui sont responsable de ces actes. Il serait temps que pouvoirs publics et syndicats leur demandent des comptes afin qu'ils cessent ces agissements et avant que les mêmes méthodes et conséquences soient totalement à l'œuvre chez nous ! ■

Les suites de la " Conférence pour une autre politique de gauche " du 28 octobre 2006 (voir nos précédents numéros) n'ont pas tout à fait permis de répondre aux attentes de cette journée qui avait vu se rassembler 650 personnes à Bruxelles dans le but de commencer à construire une alternative politique. Les deux initiatives à l'origine de cette démarche unitaire, soutenue par la LCR (ex-POS) ; Une Autre Gauche (UAG) et le Comité pour une autre politique (CAP) ont entre-temps pris des positions divergentes sur les élections législatives et une rupture (provisoire ?) de leur collaboration a eu lieu. Tout cela dans un contexte socio-politique particulièrement régressif et sombre pour les luttes, ce qui n'aide pas, que du contraire.

PAR ATAULFO RIERA

UAG-CAP : Elections et désunion

Parmi les difficultés rencontrées au lendemain du 28 octobre figurent en premier lieu les relations mêmes entre UAG et le CAP, parasitées par l'attitude du Mouvement pour une Alternative socialiste (MAS), organisation qui avait quitté avec fracas UAG suite à son refus d'accepter certaines règles élémentaires de fonctionnement démocratique, mais qui est par contre fort active dans le CAP. Le MAS a unilatéralement décidé d'initier seul la construction de comités CAP en Wallonie et ce sans qu'il n'y ait eu un accord là dessus entre toutes les composantes du CAP en Flandre - nos camarades néerlandophones s'y étant farouchement opposés. Or, il ne peut pas y avoir de place pour deux dynamiques affichant officiellement des objectifs similaires "d'unité". Le résultat est que la construction de ces comités, en concurrence directe avec UAG, ne fait que semer la confusion, le scepticisme et offre une fois de plus l'image déplorable de la dispersion et de l'incapacité sectaire de la "petite gauche" à s'entendre.

Cette attitude du MAS, couplée à l'incapacité pour le CAP en tant que tel - du fait de son fonctionnement interne - de prendre une position et une décision claires à l'encontre de ces agissements, a provoqué la réaction légitime dans UAG de suspendre provisoirement toute forme de collaboration entre les deux mouvements, tout en laissant la porte ouverte aux collaborations locales, individuelles ou par groupes de travail.

Questions à résoudre

Tous ces problèmes ont absorbé et consommé une énergie de temps, de paroles et d'écrits, nécessaires, mais stériles et un peu dérisoires face aux enjeux de fond. Un temps et une énergie perdus pour le développement et l'élargissement propre d'UAG. Résultat, toute une série de questions ne sont toujours pas résolues: l'adoption d'une Charte constitutive qui définit fondamentalement ce qu'est et ce

que veut UAG; un fonctionnement interne, un système d'adhésion, du matériel de présentation, une politique active de contacts et d'élargissement, etc.

Cette lenteur est également le reflet d'un climat social et politique pour le moins régressif, avec, une fois de plus, de nombreuses occasions manquées de luttes sociales importantes - que ce soit autour de l'AIP, avalisé pratiquement sans broncher par les syndicats, ou dans l'affaire VW. Or, pour pouvoir décoller, outre les obstacles du sectarisme à lever, toute expérience de recomposition à gauche a également besoin de l'oxygène des luttes et des mobilisations sociales pour se développer.

Malgré toutes ces difficultés, UAG a suivi un cours intéressant. Les AG rassemblent entre 40 et 70 personnes et des groupes locaux existent désormais, avec des succès inégaux, à Bruxelles, Liège, Charleroi, Ath-Tournai, Mons, Verviers, Anderlues (via le groupe local Gauche dont notre camarade Freddy Dewille est élu conseiller communal) et probablement à Mouscron et dans le Brabant wallon à court terme, ainsi qu'à La Louvière où un contact a été noué avec une initiative unitaire de gauche locale. L'état des lieux des "membres" et "sympathisants" d'UAG manque de précision vu que la question de l'adhésion n'est pas réellement concrétisée et clarifiée. Sur le papier, environ 200 personnes "adhèrent" à la démarche en signant l'appel initial, en participant aux réunions - et dans certains groupes locaux en payant une cotisation - et plus de 500 personnes sont inscrites sur la liste de diffusion électronique.

Via ses groupes locaux ou de travail, UAG a été capable d'intervenir, là aussi avec des résultats inégaux, sur une série de questions et de luttes importantes du moment : contre la présence de troupes

belges au Liban ; en solidarité avec Bahar Kimyongür et contre les lois "antiterroristes" ; lors du conflit à VW-Forest et sur la question de l'Accord Interprofessionnel - avec la production et la diffusion dans les milieux syndicaux, de documents analytiques et revendicatifs fort riches. Tout récemment, le groupe femmes d'UAG a mené une activité publique intéressante en collaboration avec les Femmes musulmanes de Belgique ; le colloque "Regards croisés sur les luttes des femmes" ayant rassemblé plus d'une centaine de personnes et permis, sur une question essentielle, de tisser des ponts avec la communauté arabo-européenne.

Elections; pas prêts

Les choses se sont également décantées quant à la question électorale. Nous ne sommes pas opposés, par principe, au fait que des expériences de recomposition se présentent aux élections, que du contraire car c'est là l'une de leurs



raisons d'être parmi les plus importantes afin d'offrir une alternative politique concrète à la gauche des verts et de la social-démocratie. Par contre, cela ne peut se faire à n'importe quel prix. Déposer des listes n'a de sens que là où une série de conditions sont réunies (composition de listes crédibles et plurielles; programme

digne de ce nom ; moyens humains et financiers afin de mener une réelle campagne dynamique, etc.). Conditions permettant d'obtenir un score suffisamment significatif pour donner légitimité et crédibilité à l'expérience et l'inscrire dans la durée.

Dans UAG, au contraire du CAP (voir article ci-contre), la nécessité de telles garanties a prévalu. Le dépôt de listes pour les élections de juin 2007 a ainsi été majoritairement jugé comme un acte prématuré risquant de mettre en péril l'initiative elle-même vu sa fragilité. L'idée est plutôt de travailler à la construction, à l'élargissement et au développement de l'expérience. Sur la question électorale, la proposition est d'agir par l'interpellation dans la campagne présente et de viser une présentation pour les élections

européennes et régionales de 2009. Un appel, voire une campagne d'UAG en ce sens, pourrait être lancé au lendemain des élections législatives.

Seule exception notable à cette orientation générale : la région du Hainaut, où une sorte de fédération des groupes locaux d'UAG (Mons, Tournai, Ath, Charleroi, Anderlues - et peut être La Louvière) décidera le 04 mars prochain de déposer ou non et dans quelles conditions une liste UAG pour la Chambre. Un tel choix doit être soigneusement pesé, il peut être tout à fait envisageable à condition de le considérer comme une sorte de "test" et surtout de ne semer aucune sorte d'illusion quant au résultat. L'accord d'un maximum des forces régionales d'UAG-Hainaut et la pluralité de cette liste sont également autant

d'éléments à tenir en compte dans le choix final.

Avec le choix de ne pas déposer des listes partout, UAG s'inscrit donc désormais dans une démarche de longue durée dont il faudra mesurer toutes les conséquences. Un an après la publication de l'Appel dans la Libre Belgique et après 10 mois d'existence, en soi, cela permet de prendre le temps pour la discussion et les décisions et de ne pas subir la pression de l'urgence et de l'effervescence d'une campagne électorale afin d'aborder les questions fondamentales ; que voulons nous construire, comment, avec qui et avec quelles initiatives concrètes, rythmes et perspectives ? ■

C'est Clair et Net sur
www.uneautre gauche.be

La "deuxième conférence nationale" du Comité pour une autre politique (CAP) a eu lieu le samedi 3 février à Bruxelles avec la participation de 250 personnes environ. A la fin de la conférence, une large majorité a décidé que le CAP participera aux élections fédérales du 10 juin, tant en Flandre qu'en Belgique francophone. La LCR a plaidé contre une telle participation et nous publions ci-contre des extraits de la lettre ouverte qui a été diffusée afin d'expliquer cette décision.

PAR DAVID DESSERS

Le CAP participera aux élections

La conférence du 03 février n'a pas été un franc succès. Personne n'a évidemment prétendu que nous serions à nouveau capables de rassembler 650 personnes puisqu'aucune campagne publique n'avait été menée pour cette seconde conférence. Néanmoins, le fait qu'il y avait 400 personnes en moins qu'à la conférence du 28 octobre représente bel et bien un recul significatif. Et cela s'est bien entendu reflété au cours des débats. L'une des raisons réside dans la rupture produite entre-temps avec Une autre gauche (comme conséquence logique de la décision incompréhensible de construire des comités CAP en Wallonie, en concurrence avec UAG). La présence des francophones était donc minime. Mais il faut également souligner l'absence notable, par rapport au 28 octobre, de délégués syndicaux indépendants et de militants des mouvements sociaux.

La conférence s'est penchée sur la question de savoir si le CAP devait participer ou non aux élections fédérales et sous quelle forme. Car dans l'affirmative, il y avait le choix entre participer avec ses propres listes sous le nom CAP ou de donner suite à une proposition de Groen, à savoir placer des candidats CAP sur ses

différentes listes pour la Chambre et le Sénat. Un tendance très forte existait afin de se présenter partout. Une telle option aurait pu être acceptable selon nous si la possibilité d'obtenir un score important dans l'une ou l'autre région, surtout à Anvers où, théoriquement, Jef Sleenckx aurait été candidat existait. D'autant plus qu'une possibilité réelle de parvenir à un cartel CAP-PTB était à l'ordre du jour il y a quelques semaines à peine. Le PTB avait en effet accepté d'entamer des négociations dans ce sens avec le CAP. Il y a été en vérité avec des pieds de plomb, poussé et contraint par le succès numérique du 28 octobre, par la percée médiatique de Sleenckx et du CAP en Flandre et sans doute par une partie de sa propre base et sympathisants qui voyaient d'un bon oeil une liste anversoise emmenée par Sleenckx et Dirk Van Duppen. Une telle liste aurait été un événement historique et aurait certainement apporté un résultat significatif, porteur d'espoir et aurait servi de point d'appui pour débloquer la situation ailleurs. C'est pourquoi nous avons plaidé pour une telle issue dans le CAP. Malheureusement, tel n'a pas été le cas. Alors qu'un accord était pratiquement acquis (seul restait à discuter des

places); via un de ses journalistes actif dans Indymédia, le PTB a habilement divulgué une interview de Sleenckx où ce dernier annonçait clairement qu'il se refusait à se présenter sur une liste, car étant "trop âgé". Du coup, le PTB a exploité cette déclaration pour mettre publiquement un terme aux négociations, tout en disant "le regretter". Par ailleurs, ni Lode Van Outrive, ni George Debonne ne sont également candidats. Autrement dit, les principaux atouts qui faisaient d'une participation électorale du CAP ne sont plus réunis.

Outre les choix relatifs aux élections, une proposition du programme électorale et un plan de campagne ont également été soumis au vote le 03 février.

Une large majorité a finalement opté pour aller aux élections avec des listes CAP. Le programme électorale et le plan de campagne ont également été acceptés majoritairement. Mais nous pensons que cela s'est fait avec trop peu de questions et de débats. Et la discussion a parfois été carrément houleuse, sans parler du déroulement lui-même de la conférence et de son animation. Ainsi, la personne qui a introduit et ouvert le débat l'a fait



"au nom de la direction" mais en présentant immédiatement et uniquement une seule option comme souhaitable. Les introductions avec des informations incomplètes et partiales, les interventions démagogiques, la manipulation des opinions, les applaudissements et les cris "d'enthousiasme" pour le moins excessifs, n'ont pas manqué et n'ont fait que peser sur la qualité des débats et l'ambiance. Une des présidentes de la conférence a même manipulé le chronomètre des interventions en doublant le temps de parole des orateurs avec lesquels elle était en accord. Quant au sujet de la rupture avec UAG, ces introducteurs n'en ont pas soufflé mot, comme si les membres du CAP n'avaient pas droit à ces informations.

Le CAP participera donc aux élections. En Belgique francophone, ce sera sur une base particulièrement étroite puisque les "comités CAP" ne sont animés et constitués quasi exclusivement que par des membres du MAS. Mais en Flandre également la base a tendance à se rétrécir au lieu de s'élargir depuis le 28 octobre. Le plan de campagne adopté n'offre pas beaucoup de clarté ni de garantie quant à la possibilité d'avoir le budget conséquent et nécessaire pour mener à bien une véritable campagne. Les figures de proue du CAP, Lode Van Outrive et Jef Sleeckx ont une fois de plus laissé le mouvement dans la confusion et l'incertitude concernant leur propre engagement personnel dans ces élections. Enfin, il faut souligner qu'au moment du vote final, plusieurs dizaines de personnes avaient quitté prématurément la salle. Un signe de mauvais augure ? ■



Lettre ouverte de la LCR au Comité pour une autre politique

Nous sommes arrivés aujourd'hui, avec notre Comité pour une autre politique, à un moment clé. Les élections approchent à grands pas. Au cours de ces dernières semaines, une série d'événements négatifs se sont accumulés. Où en sommes-nous aujourd'hui et comment devons-nous avancer ?

Le CAP s'est constitué sur base de la lutte contre le pacte de génération. L'ABVV est entré en conflit ouvert avec le Sp.a. et notre évaluation à ce moment-là était que ce choc frontal ouvrirait un espace politique pour quelque-chose de nouveau à gauche, pour une force politique alternative qui affronte réellement la politique néo-libérale du gouvernement. Autour de Jef Sleeckx, Lode Van Outrive et Georges Debunne s'est formé un véritable pôle d'attraction avec lequel nous avons essayé de persuader plusieurs secteurs que l'objectif de lutter contre le pacte de génération impliquait de rompre avec le Sp.a afin de poser un jalon vers une nouvelle initiative à construire. (...) Force est de constater aujourd'hui que très peu des syndicalistes qui ont livré le combat contre le pacte de génération ont osé faire le pas de rejoindre le CAP. À l'exception de quelques militants individuels ou de certains responsables locaux de l'ABVV ou du Sp.a, aucune rupture significative ne s'est produite

Selon nous, la construction d'un nouveau pôle politique contre le néolibéralisme capable de participer de manière crédible aux élections doit satisfaire un certain nombre de conditions. Premièrement, nous devons réussir à persuader des secteurs significatifs du mouvement syndical, mais aussi des autres mouvements sociaux pour les engager dans cette nouvelle initiative. Ce processus se déroule laborieusement si on le compare, par exemple, avec la WASG/Linkspartei allemand. (...) Deuxièmement, il est selon nous important de parvenir à construire une force politique alternative pour toute la gauche. Comme Bruno Verlaeckaert (responsable ABVV-Anvers, NDT) l'a déclaré dans une interview: il y existe un espace pour une telle alternative, mais seulement pour une seule alternative. C'est pour cela que nous avons plaidé pour la coopération avec le PTB, tout en sachant que ce parti fait figure de repoussoir pour beaucoup de gens à gauche. Le PTB n'a finalement pas voulu l'unité en l'absence des voix de Jef Sleeckx, car il n'était pas intéressé par une véritable coopération avec le CAP seul. Troisièmement, pour participer de façon crédible aux élections, il faut au minimum présenter quelques figures de proue connues pour lesquels les gens pourront voter et s'identifier. Désormais que Jef et Lode, pour des raisons compréhensibles, déclarent ne pas vouloir être candidats, nous sommes face à très grand problème.

Nous devons reconnaître que la composition actuelle du CAP est très limitée. (...) Ce n'est pas en soi un problème à condition d'être bien conscients de ces limites. Car nous ne considérons pas le CAP en tant que tel comme le " nouveau parti " en gestation. Le CAP est plutôt un instrument pour prendre des initiatives vers ces couches au sein du mouvement ouvrier qui sont à la recherche de quelque chose d'autre. (...)

Le 28 octobre, la perspective de participation d'élection a été posée et approuvée. Nous croyons aujourd'hui toutefois que le minimum minimorum pour réaliser cela d'une façon crédible est absent. Les conversations avec le PTB ont échoué. Un cartel avec Groen ! ne serait pas totalement impossible mais il se heurte à de sérieuses objections : la possible participation gouvernementale des verts, l'obstacle pour beaucoup de militants ABVV de voter pour une liste verte, etc. Cela signifie que nous n'avons pas beaucoup d'atouts pour aller aux élections. Sans figures de proue, et de plus avec peu de moyens financiers ou structurels. De cette façon, il est impossible d'espérer obtenir un score supérieur à 1 %. (...) Comme si cette situation objective n'était pas encore assez difficile, il existe également au sein même du CAP des problèmes profonds. La construction de CAP francophones décidée par le MAS/LSP en Wallonie est un acte déloyal de concurrence avec notre partenaire, Une Autre Gauche (UAG). (...) Les CAP francophones restent d'ailleurs minuscules. Et leur existence complique les efforts réels des forces existantes réelles de rassembler un instrument pour une alternative politique à gauche en Belgique francophone. Cette situation de désunion absurde doit cesser et les CAP francophones doivent être dissous. Pour tout cela, nous plaçons pour laisser de côté les élections législatives prochaines et de réorienter notre travail au sein des mouvements de luttes réelles (...) ■

Une vague de mobilisations contre la hausse des prix des produits de première nécessité montre que les résistances sont toujours à l'œuvre au Maroc. PAR CHAWQUI LOTFI*

Résistances au Maroc

Depuis plusieurs mois, un mouvement de résistance prend forme au Maroc, impliquant potentiellement des dizaines de milliers de citoyens contre la dégradation du pouvoir d'achat et le renchérissement du coût de la vie. En quelques semaines, une augmentation sensible du prix des biens de première nécessité (huile, lait, légumes, levures, eau minérale) a eu lieu, en partie en raison de l'augmentation du taux de TVA, passant de 7 à 10 %, inscrit dans la loi de finances de 2006, ce qui a eu pour effet direct le renchérissement de l'indice du coût de la vie de 3,3 %. La hausse du prix des transports (de 40 %), du prix de l'eau et de l'électricité (de 7 %) a porté un coup sévère aux conditions de vie de l'immense majorité.

Ces hausses de prix sont le fruit de plusieurs facteurs: la baisse drastique des subventions publiques à la consommation des ménages, la libéralisation des prix, l'augmentation de la TVA, mais aussi la délégation de services publics, notamment en ce qui concerne l'eau et l'électricité, aux profits de multinationales essentiellement françaises (Vivendi, Lyonnaise des eaux). Ces dernières se sont vues offrir sur un plateau d'argent la gestion de ces services publics de base dans la plupart des grandes villes sans aucune contrepartie réelle: les promess-

es d'assainissement des égouts, d'extension de fourniture en eau potable, de raccordement électrique et toutes les obligations réglementaires sont restées sans suite au regard des besoins.

En revanche, très rapidement, avec l'accord des autorités, la tarification a été réévaluée à la hausse. Avec un cynisme complet, le directeur général de la Régie autonome de distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement de la wilaya¹ de Rabat-Salé (Redal), Gilles Guillaume, déclare à la presse vouloir éduquer les citoyens à ne plus gaspiller en élevant les prix ! Dans un pays où le taux de chômage réel dépasse 20 %, où des millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, ils sont nombreux à apprécier.

Politisation

Concentrées dans le temps, ces hausses de prix, contrairement à d'autres périodes (1981, 1984, 1990) n'ont pas débouché sur des émeutes. Pour deux raisons majeures: l'opposition traditionnelle et ses relais syndicaux n'ont appelé à aucune mobilisation, car empêtrés dans une intégration institutionnelle sans limite, servant de faire valoir à la "démocratie de façade" de la monarchie, et impliqués depuis plusieurs années dans la gestion libérale sauvage et les privatisations.

Ainsi, par exemple, la Confédération démocratique du travail (CDT), qui avait appelé à la grève générale en 1981 contre les mesures de hausses des prix, a approuvé la loi de finance. Deuxième élément, le poids des défaites antérieures du corps social et l'intégration en négatif des capacités répressives du pouvoir ont rendu les réactions de masse difficiles. Pour autant, la résistance s'est frayé un nouveau chemin.

L'Association marocaine des droits humains (AMDH) a joué un rôle majeur dans l'impulsion d'une dynamique de lutte. À partir d'une vision large du combat des droits humains, intégrant la défense des droits sociaux et économiques, l'AMDH, qui regroupe l'essentiel des composantes de la gauche démocratique et radicale, légale et extralégale, a de fait constitué un front unique politique, partiel sans doute mais décisif dans la mise en place de coordinations locales contre la vie chère dans la majeure partie de villes du Maroc (plus de 70 coordinations locales). Près d'une vingtaine d'associations et de courants politiques se sont regroupés dans un front. Cette initiative a rencontré les mobilisations populaires spontanées de protestation contre les sièges de délégation d'eau et d'électricité, et elle a impul-

sé un cycle de mobilisation parfois quotidien en phase avec le ras-le-bol généralisé. Ce processus, appuyé par des signatures de pétition, des réunions de quartier, un large travail d'information, a été extrêmement politique.

Nouvelle dynamique

Pour la première fois, sous une forme collective, la dépendance des exécutifs locaux ou nationaux aux desiderata des multinationales fut dévoilée au grand jour. Pour la première fois, bousculant les manœuvres du pouvoir et des partis qui lui sont inféodés, la question sociale s'invite comme première préoccupation, alors que l'establishment est focalisé sur les nouvelles règles électorales appelées à dessiner une nouvelle carte politique par et pour les élites, lors des législatives de cette année. Bien plus, dans certaines localités, un processus d'auto-organisation a vu le jour, la mobilisation étant portée par des comités d'habitants soutenus par la coordination locale, permettant d'exprimer un potentiel de mobilisation et de radicalité, malgré les difficultés liées au manque d'expérience et aux tentatives du pouvoir de créer des fractures entre comités. C'est le cas notamment à Safi, où nos camarades ont joué un rôle décisif dans l'animation de la lutte.

Altermondialisme

La journée du 14 décembre fut une journée d'action nationale décentralisée qui fut partout un véritable succès. Prélude à la manifestation nationale du 24 décembre, elle était une journée test pour vérifier l'état d'esprit et la combativité de "ceux d'en bas". Elle fut partout marquée par une participation importante des femmes, des jeunes et des habitants. Cela est d'autant plus honorable que les coordinations locales avaient très peu de moyens et aucun accès aux médias. Le 24 décembre, la manifestation a regroupé près de 15 000 personnes. Cela peut paraître peu par rapport à l'investissement consacré, mais ce serait faire abstraction de l'absence de tradition de mobilisation nationale sur ce type de question, la faiblesse des moyens matériels et organisationnels des forces qui y participent, les difficultés financières pour se déplacer, l'énorme hostilité de toute la classe politique et des médias. En vérité, compte tenu des rapports de

force globaux et du climat de défaite de cette dernière décennie, ce fut un succès et un point d'appui pour continuer la mobilisation.

Le défi pour la gauche sociale et politique était de recréer un espace d'accumulation des forces et une visibilité autonome à partir de la question sociale de recentrer ainsi le débat politique et électoral sur un terrain de lutte et non pas d'arrangements en coulisse orchestrés par le ministère de l'Intérieur. Mais aussi de proposer un cadre et des objectifs de mobilisation qui ne se réduisent pas à des revendications sectorielles, mais qui abordent de front la question de la répartition des richesses et de la nécessité d'une démocratie jusqu'au bout qui ne se réduise pas à une farce électorale où rien ne change.

L'effet politique de ces mobilisations est important. D'une part, il fait apparaître la rupture entre les directions de l'opposition syndicale et politique traditionnelle et les majorités populaires, qui cherchent d'autres formes de lutte et d'expression de leurs intérêts. Cette tendance est un fait majeur de ces dernières années. Les directions syndicales ont refusé de s'impliquer, se contentant aux mieux de soutenir du bout des lèvres la mobilisation, même si certaines fédérations se sont associées plus ou moins à la lutte. Quant aux partis de la gauche gestionnaire, ils se sont enferrés dans un silence assourdissant, quand ils n'ont pas laissé entendre que cette mobilisation était manipulée par l'extrême gauche. D'autre part, alors que partout est galvaudée la montée irrésistible de la mouvance islamiste (fait bien réel par ailleurs), les coordinations locales ont réussi à s'imposer et à contrer leur hégémonie, même dans certains quartiers, où règnent le désespoir social et un quadrillage associatif de cette mouvance. Si, au final, les mobilisations n'ont pu imposer une annulation des hausses - tout au plus des concessions partielles et locales -, elles ont fait la démonstration qu'un front uni de la gauche sociale et politique, tourné vers les luttes et des objectifs de rupture, peut être un point d'appui décisif à la reconstruction d'un rapport de force et d'une alternative globale. Pour la première fois, c'est explicitement contre la mondialisation capitaliste, les politiques sociales et économiques menées depuis des décen-

nies, le refus des institutions en place que se forge une unité dans les luttes. La mobilisation n'est pas finie. La perspective d'organiser nationalement, dans une structure permanente, les coordinations locales a été retenue par les principaux animateurs, ainsi que l'appel à une nouvelle manifestation nationale à Casablanca en mars. Une fenêtre s'est ouverte. ■

* Article paru dans Rouge n°2190, 26/01/07.

Appel de la coordination nationale de lutte contre la hausse des prix

Après un échange sur la dégradation de la situation sociale des masses populaires en raison des politiques de classe imposées, source d'un appauvrissement global et de destruction des acquis sociaux obtenus après des années de lutte et de résistance [...], nous faisons le constat que la loi de finances de 2007 consacre la régression sociale et met en place un régime fiscal qui traduit la dépendance par rapport aux exigences des centres financiers internationaux et des États impérialistes [...]. La coordination note également la montée de la colère populaire dans tout le pays à laquelle elle apporte tout son soutien.

Elle affirme sa condamnation des hausses des prix et exige leur annulation immédiate.

Elle dénonce la répression des mouvements sociaux.

Elle condamne l'exclusion de dizaines de milliers d'enfants et de jeunes et du droit à l'éducation.

Elle condamne la dilapidation de l'argent public et refuse l'impunité de leurs bénéficiaires.

Elle revendique le retour au public des services privatisés et l'expropriation des sociétés Amandis, Lydec, Redal... et l'arrêt de tout processus de privatisation.

Elle défend l'augmentation du Smic et l'application de l'échelle mobile des salaires.

Elle exige la gratuité des soins, de l'enseignement et le droit à l'emploi. ■

C'est clair et net sur: Blog des coordinations contre la hausse des prix
<<http://cnchp-maroc.blogspot.com/>> et
<<http://comitesulvi.blogspot.com/>>

Les principales forces politiques qui ont œuvré au succès du "non" de gauche soutiennent désormais chacune un candidat différent. Vu l'échec de la tentative unitaire, La LCR française maintient toujours la candidature de notre camarade Olivier Besancenot. PAR FRÉDÉRIC BORRAS (LCR-FRANCE)

France: une candidature ANTICAPITALISTE

Jean-Luc Mélenchon et tous les courants "nonistes" du PS se sont ralliés à Ségolène Royal. Marie-George Buffet est candidate, porteuse de l'orientation choisie par la direction de son parti. Quant à Olivier Besancenot, il défendra les couleurs de la LCR. Par définition, il ne peut donc y avoir de candidature "29 mai canal historique" car, pour qu'elle le soit véritablement, il faudrait que cela soit

ent de se présenter aux élections, mais nous ne voyons pas bien en quoi cette candidature ferait avancer la cause de l'unité que ses partisans mettent en avant. Nombreux sont celles et ceux qui, dans le mouvement du 29 mai, ont la volonté d'aller de l'avant. Pour avancer, il faut comprendre les raisons de l'échec. La division n'est pas le résultat d'un "conservatisme d'appareil". Simplement, la con-

vergence du "non" de gauche était plus facile à réaliser que la convergence anticapitaliste, qui suppose de dépasser le rejet du libéralisme pour se mettre d'accord sur un programme et une stratégie anticapitalistes. En d'autres termes, rien n'empêche tous les antilibéraux de gauche de se retrouver côte à côte dans les luttes et de mener ensemble des batailles contre le libéralisme, comme au



une candidature commune.

Une ultime tentative unitaire, "e-pétitionnaire", a été lancée en faveur de la candidature de José Bové. Ce dernier dit vouloir être le candidat de l'arc des forces du 29 mai et demande le retrait de Buffet et Besancenot. La candidate PCF a immédiatement fait savoir qu'il n'en était pas question. Et Olivier Besancenot ne s'effacera pas, car nous voyons mal comment, dans la précipitation et d'un simple clic de souris, pourrait être surmonté le problème de fond - celui du rapport à un éventuel gouvernement dirigé par Ségolène Royal et à sa majorité parlementaire - alors que, depuis des mois, nous n'y sommes pas parvenus. D'ailleurs, et c'est symptomatique, dans sa "Lettre aux 15 000 signataires", datée du 15 janvier, Bové n'en dit pas un mot.

Parmi les protagonistes de cet appel, la tentation existe de présenter José Bové en "concurrence" avec Buffet et Besancenot. Nous sommes attachés à la liberté des composantes qui le souhait-

Candidature Bové : la position de la LCR française

José Bové a annoncé sa candidature. Ce n'est qu'une candidature de plus qui va renforcer l'éclatement des forces du non de gauche. L'arc des forces du 29 mai n'a pas pu se rassembler autour d'un projet politique commun pour les prochaines échéances électorales. Ce n'est pas en comptant sur l'audience médiatique d'un homme providentiel ni sur le succès d'une pétition électronique que ces divergences seront réglées. La LCR avait posé depuis un an la question fondamentale de l'indépendance vis-à-vis du PS. Ceux-là mêmes qui n'avaient pas voulu clarifier cette question, écartant la LCR pour préserver la direction du PCF, ne l'ont pas fait davantage lors de la réunion de ce week-end. Aujourd'hui, ces désaccords se maintiennent et les principaux courants politiques du 29 mai ont fait des choix différents que ce soit PRS, le PCF ou les républicains de gauche.

Dès lors, s'annoncer comme le candidat unitaire n'a pas plus de légitimité que l'auto proclamation de Marie-Georges Buffet. Ni vis-à-vis de tous ceux et celles qui se sont engagés dans la bataille du non de gauche ni vis-à-vis de la plupart des collectifs antilibéraux qui, au cours des derniers mois n'ont jamais voté sur cette nouvelle candidature, ce qui va les diviser davantage. José Bové, militant écologiste radical, n'est dès lors qu'un candidat de plus, celui d'un des courants politiques du non de gauche.

Olivier Besancenot, avec la LCR, continue évidemment sa campagne pour défendre, face à Sarkozy et à l'extrême droite, un projet anticapitaliste, un projet alternatif aux alliances institutionnelles autour du PS, projet sans lequel les espoirs issus du 29 mai ne trouveront pas de réalisation. ■

Quand Olivier rencontre Nicolas

La rencontre avec Nicolas Hulot était dans l'air depuis quelques temps. Nous lui avions déjà répondu par écrit que nous ne souhaitions pas signer le pacte écologique de sa fondation en l'état, mais que nous étions disposés à en discuter avec lui. C'est ce que nous avons fait et la rencontre a été loin d'être inutile. Evidemment nous ne sommes pas revenu sur notre décision de ne pas signer, mais nous avons pu approfondir certains points et mieux cerner les différences de priorités. Sur le constat d'urgence général, ainsi que sur les objectifs globaux, il y a un cadre d'accord pour s'attaquer au réchauffement climatique et

diminuer par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Il y a surtout une ambition partagée pour produire, consommer, se déplacer, se chauffer différemment. Sur les propositions concrètes, nous avons fait part de notre accord pour mieux éduquer et sensibiliser à l'écologie l'ensemble de la population, pour développer la démocratie participative (à condition qu'il ne s'agisse pas de consultations bidons qui servent d'alibi comme ça a été le cas pour l'EPR récemment) et pour développer une autre agriculture (à condition qu'elle rompe avec la PAC et le modèle productiviste européen actuel qui accorde 80% des subventions

à 20% de riches exploitants agricoles).

Nous avons également fait part de nos réserves sur l'idée d'un ministre, numéros deux du gouvernement qui sur la question de l'écologie pourrait très vite, en l'absence de politique globale, servir de gadget et de caution. Nous avons aussi expliqué concernant la proposition de taxe sur le carbone notre opposition à tout projet qui pourrait recycler le combat écologique dans de nouvelles taxes qui reposeraient une fois de plus sur les mêmes. Enfin, nous avons expliqué la raison principale pour laquelle nous ne signons pas ce pacte : le consensus semble si large autour de cette charte. Pour nous, ce pacte, en limitant volontairement sa portée et ses ambitions afin de rassembler presque tout le monde, risque par la même de ne pas orienter le combat vers les solutions que les pouvoirs publics pourraient pourtant mettre en oeuvre actuellement dans l'urgence.

L'échange aura duré plus d'une heure et demie. Il a été fructueux et plutôt chaleureux (sans mauvais jeux de mots). Tout le monde a commencé en se vouvoyant et a fini par se tutoyer, avec l'envie de continuer à débattre. Affaire à suivre donc... ■

Extrait du Blog de campagne d'Olivier Besancenot, 10 janvier 2007.

<http://besancenot2007.org/>

endroit la ligne de partage entre les anticapitalistes et ceux qui n'excluent pas de collaborer avec les dirigeants du PS, de participer ou de soutenir leur gouvernement, de cogérer les grandes institutions. Ce front politique doit être bien plus qu'un front électoral: un outil efficace pour poursuivre les débats et féconder les luttes.

La LCR est prête à discuter de tout ceci, y compris pour les législatives, élections pour lesquelles elle sera présente partout soit directement, soit dans le soutien à des candidats clairement indépendants de la direction du PS et de l'éventuel gouvernement qui en émanerait, si la droite était battue... ce que nous ne regretterions pas. ■



printemps 2005: ce n'est pas rien. Mais pour se présenter ensemble à des élections où la question politique centrale du pouvoir est en jeu, pour que le rassemblement soit durable, il faut un degré d'accord plus profond.

C'est aussi la cause de l'échec, dont un certain nombre de composantes du collectif national portent la responsabilité, que d'avoir cherché à relativiser le problème et d'avoir sciemment choisi des formulations qui permettaient de cheminer - très provisoirement, comme l'histoire l'a montré - avec le PCF, en poussant la LCR sur le bas-côté.

L'autre erreur, source elle aussi de désespérance, est cette absurde bataille pour faire croire qu'unis nous parviendrions à arriver en tête, et donc que le prochain locataire de l'Élysée était dans nos rangs! Comme s'il restait juste... à bien le choisir ! Pourtant, la dynamique du "tout sauf Sarkozy" était prévisible. Et si la désignation de Ségolène Royal avait vraiment ouvert un large boulevard sur sa

gauche, il n'aurait été de la capacité de personne, pas même de la Ligue ou du PCF, de le réduire à une ruelle. Pour nourrir une dynamique, il n'est certes pas utile de désespérer Billancourt en annonçant des scores anecdotiques. Mais les rodomontades sur "la gagne" et "les scores à deux chiffres", entonnées à plusieurs voix lors des meetings, constitueraient autant de bombes de déception à retardement.

Et maintenant?

Il est nécessaire de regrouper les anticapitalistes; et c'est possible. Des anticapitalistes, il n'y en a pas que dans les rangs des organisations révolutionnaires. On en trouve aussi dans les collectifs issus de la bataille du 29 mai, au PCF, dans le mouvement social et, sans doute, même à l'intérieur du PS ou des Verts. Ni les uns, ni les autres, nous n'avons rêvé: il existe bien un espace pour rassembler, pour que le front qu'ils constituent puisse avoir un grand écho populaire. Pour que ce rassemblement soit durable, il ne faut pas précipiter les choses. Il faut placer au bon

Les six mois de la présidence allemande de l'Union européenne s'annoncent, à plus d'un titre, ceux d'une nouvelle période d'offensive libérale avec le cinquantenaire du Traité de Rome, les sommets européens sur l'avenir économique, social et institutionnel de l'Europe, sans oublier le G8. PAR PATRICK TAMERLAN

Présidence allemande de l'Union européenne

La résurrection du Traité constitutionnel européen

En Grèce, les facs privées suscitent la colère

Janvier a des allures de printemps chaud en Grèce: la mobilisation universitaire contre les projets de facs privées (pardon, "non étatiques et à but non lucratif", dit la droite !) s'étend, à travers manifestations (trois mercredis de suite, de façon relativement massives) et occupations de facs (plusieurs centaines de départements universitaires).

Face à cette vague, le gouvernement emploie les grands moyens, en s'appuyant sur les provocations d'encagoulés pas forcément incontrôlés, afin de lancer ses flics et tenter de faire passer en force une mesure d'abolition du droit d'asile universitaire. Le gouvernement risque, en tout cas, d'obtenir l'inverse de l'effet recherché: la fédération syndicale des enseignants de facs met en place un cadre de mobilisation croissante vers la grève totale des enseignants des facs.

Sachant que la fédération des professeurs de lycées et collèges avait déjà appelé à la grève les trois précédents mercredis, on voit que la grève de l'Éducation nationale est une perspective fort réaliste. Et pour forcer la direction de la Confédération unique des travailleurs (Gsee) à soutenir cette lutte, un rassemblement étudiant a eu lieu devant son siège: le mouvement ouvrier est, bien sûr, concerné par cette bataille, mais le courant syndical du Pasok (majoritaire) est divisé sur la question des facs privées. ■

ROUGE N°2191, 2 FÉVRIER 2007



Depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2007, succédant à la Finlande, l'Allemagne, dirigée par la Chancelière fédérale -la très conservatrice Angela Merkel- préside aux destinées de l'Union européenne (UE). Avec son programme "Ensemble, nous réussissons l'Europe", l'Allemagne s'est donnée pour objectif de sortir l'UE du marasme par la réaffirmation des valeurs libérales inhérentes au projet eurocratique.

Les grandes manœuvres commenceront en mars par un grand raout idéologique à Berlin à l'occasion du cinquantenaire du Traité de Rome, traité fondateur de la Communauté économique européenne (CEE) signé le 25 mars 1957. Les chefs d'Etat et de gouvernement pourront à cette occasion célébrer les "pères" fondateurs et les valeurs de paix et de prospérité de l'UE au nom desquelles ils trompent les citoyens européens depuis un demi-siècle. Mais la grande communion libérale aura du mal à masquer la triste réalité de l'UE. Le conseil européen sur l'avenir économique et social de l'Europe des 8 et 9 mars prendra une nouvelle fois acte de son impuissance complice à lutter contre le chômage et la précarité de 60 millions d'Européens, à renforcer la place des services publics

dans la cohésion sociale et territoriale, à rééquilibrer les relations Nord-Sud, à lutter contre le changement climatique ou encore à mettre un coup d'arrêt aux délocalisations des patrons voyous au sein même de l'UE.

Le conseil européen des 21 et 22 juin 2007 annonce, quant à lui, la reprise des hostilités antidémocratiques contre les peuples. Les chefs d'Etat et de gouvernement comptent présenter les orientations pour l'élaboration d'un "nouveau" Traité constitutionnel européen (TCE) pour qu'en 2008, pendant la présidence française, un accord soit trouvé sur un nouveau texte qui pourrait être ratifié pour les élections européennes de 2009.

Selon toute hypothèse, la nouvelle mouture du TCE serait soit un traité au rabais reprenant l'essentiel de la Partie I assorti d'un programme d'adaptation des politiques de l'Union à la conjoncture internationale et aux demandes des modifications des Etats membres, soit un traité reprenant la partie I inchangée et la Charte des Droits fondamentaux. La Partie III serait modifiée pour corriger les "imperfections rédactionnelles".

Enfin la présidence allemande se terminera par le sommet du G8. Les 8 "saigneurs" du monde se réuniront du 6 au 8 juin 2007 dans la station balnéaire de Heiligendamm près de Rostock. Le mouvement altermondialiste et plus largement tous ceux qui résistent et luttent pour une alternative politique et sociale ont d'ores et déjà annoncé leur volonté de faire de ce G8 en Allemagne un grand rendez-vous contre la mondialisation capitaliste et contre la construction antidémocratique et antisociale de l'Europe. ■

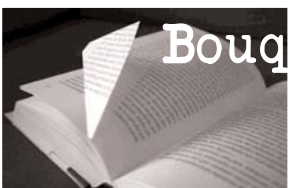


Cuba si! Yankee no!

Au mois de décembre dernier, une délégation de la LCR a visité Cuba à l'invitation du PCC. Un dossier complet dans notre prochain numéro de La Gauche rendra compte de ce séjour instructif.

Photo: Monument au Che à Santa Clara

Bouquinages



Le retour des camps? Sangatte, Lampedusa, Guantanamo... , s. dir. Olivier Le Cour Grandmaison, Gilles Lhuillier et Jérôme Valluy, février 2007, 215 pages.

Camp ouvert à Sangatte, camp fermé à Lampedusa en Italie, zones d'attente dans les aéroports ou encore zones ultra-sécurisées de Guantanamo, sans compter les camps récemment apparus en Libye, notamment pour "contenir" l'afflux de migrants venus d'Afrique sub-saharienne et d'ailleurs, les centres d'internement administratif se multiplient à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union européenne.

Dans la réalité, les camps pour étrangers ou "combattants ennemis" sont des institutions fort diverses. De l'accueil des réfugiés et des migrants à la "guerre" contre le terrorisme international, des techniques répressives communes, et parfois anciennes sont employées. In témoignent, par exemple, la longue

histoire de l'internement administratif en France durant la période coloniale et le sort réservé aux républicains espagnols dans les "camps de la plage" en 1939.



Les politologues, philosophes, sociologues et juristes réunis dans le présent ouvrage analysent ce phénomène singulier caractérisé par la stigmatisation, la violence et des mesures d'exception qui tendent à devenir permanentes. Documents, enquêtes et témoignages relatifs aux épreuves de celles et ceux qui ont transité par ces camps permettent de prendre la mesure de la gravité et de l'ampleur de la situation.

Avec Michel Agier, Marc Bernardot, Alain Brossat, Henri Courau, Mathilde Girard, Nicolas Klotz, Maria Muhle, Élisabeth Perceval, Sandra Szurek, Claire Rodier et Federica Sossi. ■

Jean Van Lierde

PAR GEORGES DOBBELEER

Jean Van Lierde, qui résistait depuis longtemps à une maladie épuisante, est mort le 15 décembre dernier à Boitsfort. La Gauche du mois de septembre a évoqué son travail de mineur au Bois du Cazier à Marcinelle en 1952, quatre ans avant la catastrophe et a présenté la brochure qu'il avait écrite: "Six mois dans l'enfer d'une mine belge", publiée par les Jeunes gardes socialistes (J.G.S). C'est au nom d'une amitié de plus d'un demi-siècle que je voudrais consacrer cet article au camarade, mais aussi au militant qu'il a été toute sa vie.

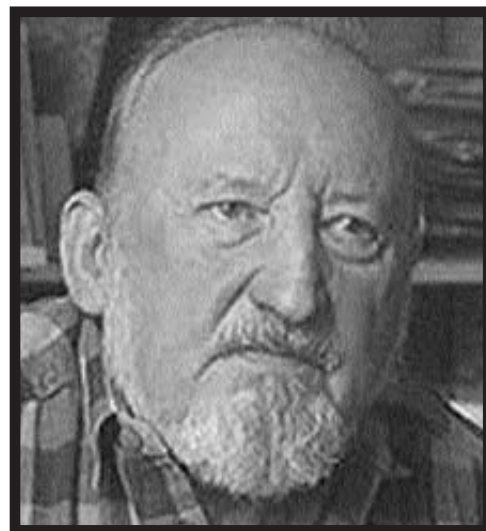
Né dans une famille ouvrière de Charleroi le 15 février 1926, Jean est contraint par la guerre d'interrompre ses études, ce qu'il va beaucoup regretter, et de travailler comme dessinateur industriel chez Solvay à Bruxelles. Il habite alors Wavre, participe à la résistance contre les nazis et, devenu dirigeant national des scouts, décide que "jamais je ne porterai l'uniforme militaire". Appelé sous les armes, il préfère la prison dès 1949 à Liège et à nouveau en 1950 et 51. Devant le Conseil de guerre, le 3 octobre 1951, il explique et défend son adhésion à l'I.R.G., "l'Internationale des résistants à la guerre". Un ministre PSC, embarrassé face à cette attitude d'un dirigeant de mouvement de jeunesse catholique, décide de remplacer sa nouvelle condamnation à six mois de prison par une obligation de travailler comme mineur. Jean est alors embauché au Bois du Cazier à Marcinelle en avril 1952. Sa brochure, qui dénonce l'insécurité permanente du travail des mineurs, est publiée par les J. G. S. dont il est devenu membre. Il est également à partir de 1952 un militant des groupes Esprit fondés par Emmanuel Mounier. Il va mener une lutte antimilitariste efficace qui finira par aboutir au statut de l'objection de conscience en 1964.

Au sein de la J. G. S. il est l'inspirateur de la manifestation de masse du "fusil brisé" à La Louvière le 15 octobre 1961 où un jeune portant à bout de bras un fusil brisé ouvre la marche. Jean Van Lierde sera un des fondateurs du CRISP (Centre de recherche et d'information sociopolitique), ensuite son secrétaire général de 1958 à 1983. C'est surtout son activisme en faveur de la révolution algérienne qui le caractérise de 1958 à 1962. Il sera un des points d'appui essentiels en Belgique du soutien au F. L. N. algérien comme l'était Pierre Le Grève. Dans le courant des années 50 il soutient les militants congolais qui réclament l'indépendance de la colonie belge. Il se liera d'amitié avec Patrice Lumumba et lui permettra de défendre ses positions en Belgique dès 1958. À Kinshasa, à la veille du 30 juin 1960, date de l'indépendance du Congo, il conseille à Lumumba de prononcer un discours ferme contre le colonialisme qui surprendra le roi Baudouin et sera à l'origine de la volonté des colonialistes belges de renverser le Premier ministre Lumumba puis de le faire exécuter en février 1961.

En Europe, Jean Van Lierde se joint avec enthousiasme à l'opposition au Pacte atlantique et aux marches anti-atomiques dont les J. G. S. avaient pris l'initiative. Il écrit à plusieurs reprises des articles dans La Gauche et dès le début de 1957 il soutient efficacement notre journal. Son article saluant l'adoption du statut de l'objection de conscience en avril 1964 ne fut bien sûr pas le dernier. Selon ses propres mots, prononcés dans le film de télévision d'Hugues Le Paige, Jean Van Lierde était partisan "d'un communisme libertaire". Il l'avait montré face aux purs staliniens dans ses prises de parole dès la fin de 1952 à la conférence de Berlin puis au congrès de Vienne des "Partisans de la paix" où il soutenait fermement des antimilitaristes français refusant d'aller combattre en Indochine. Ses convictions chrétiennes étaient analogues à celles de la théologie de la libération et se situaient aux antipodes de celles de Jean Paul II. Il a contribué à l'éveil politique radical et même révolutionnaire de nombreux chrétiens en Belgique et ailleurs dans le monde, notamment grâce à sa solidarité active avec les militants des révolutions coloniales. Ceux qui ont pu revoir à la télévision belge le 18 décembre le remarquable film qu'Hugues Le Paige lui avait consacré en 1998 auront mesuré aussi que la mort de Jean Van Lierde est une grande perte pour le mouvement ouvrier international et pour toutes les forces progressistes dans le monde. ■

sommaire

ALTERNATIVES	
■ Vers une alternative anticapitaliste	2
EDITO	
■ TCE; bis repetita...	3
REBELLES	
■ Pologne: Regagner l'avortement	4
■ Portugal: référendum sur l'IVG	5
ECO-LOGIQUE	
■ Non à la taxe carbone	6
ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS	
■ Hergé mania	7
SOCIAL	
■ AIP: occasion manquée	9
DOSSIER	
■ STIB-SNCB: privatisations sans freins	12
POLITIQUE	
■ UAG-CAP: élections et désunion	19
INTERNATIONAL	
■ Résistances au Maroc	22
■ France: la LCR en campagne	23
■ UE: TCE, la résurrection	26
ARRÊT SUR IMAGE	27
BOUQUINAGES	27



www.sap-pos.org

Si le monde d'aujourd'hui nécessite - plus que jamais selon nous - un engagement conscient afin de le transformer radicalement, nous ne prétendons nullement détenir toutes les réponses. Contribuer, avec d'autres, à "Comprendre le monde pour le changer" comme l'exprime la devise de notre journal depuis de nombreuses années, tel est notre souhait le plus ardent.

■ **OUVERTURE. la gauche** donne la parole aux progressistes. Des militant/es de plusieurs horizons participent à l'élaboration de la gauche, au niveau du comité de rédaction, comme au niveau de l'écriture. Une façon de contribuer à une dynamique de convergence des gauches...

■ **DÉBAT. Le débat au centre... de la gauche.** Tous les mois, le journal consacre ses pages centrales à un débat d'actualité, issu des réflexions qui circulent à travers les mouvements progressistes.

■ **ANALYSE MARXISTE.** Depuis près d'un demi siècle, **la gauche** est un outil de réflexion militante résolument ancré dans une perspective anti-capitaliste. Notre journal se veut également un outil et un allié au service des luttes sociales, féministes, écologistes et internationalistes. **la gauche** est éditée par le Parti Ouvrier Socialiste et présente, entre autres, les analyses et les points de vues de ce dernier.

■ **... et des SUPPLÉMENTS.** Ponctuellement, **la gauche** s'accompagne d'un supplément, consacré à un thème d'actualité ou d'ordre plus théorique. Histoire de creuser encore un peu plus certains sujets.